LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5190 - SAMEDI 6 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



ALORS QUE DES ARRANGEMENTS SÉCURITAIRES ONT ÉTÉ APPROUVÉS HIER À ALGER

La CMA signera l'accord de paix le 20 juin à Bamako

Lire en page 3

L'opposition se prépare aux manœuvres du FLN et du RND

DEUX PÔLES POUR UNE FEUILLE DE ROUTE



L'Instance de concertation et de suivi (ICS) tranchera aujourd'hui sur sa prochaine feuille de route. Les délégués de cette structure qui regroupe les deux pôles de l'opposition, à savoir la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) et le Front du changement que dirige Ali Benflis, se réuniront au siège du MSP pour débattre plusieurs points. L'ICS devra surtout s'interroger sur les récents développements survenus sur la scène politique, à savoir le congrès du FLN et les changements opérés à la tête du RND.

Lire en page 3

BILLE EN TÊTE

«Deux millions de morts ?»

Quand je parle au sein de ma famille de malheurs, tous me disent de la fermer et je me la ferme. Je suis d'accord avec Si Noureddine Boukrouh quand il dit que derrière Bouteflika il n'y a personne. Dans une récente apparition médiatique, Si Boukrouh a fait allusion à une rencontre avec le Président. Ce dernier lui aurait dit vous me voyez faire une telle déclaration au peuple algérien. Bennabi que Dieu ait son âme est incontestablement génial. Son élève Si Noureddine Boukrouh l'est aussi. Tous deux ont essayé de faire de la politique, ils ont malheureusement lamentablement échoué. Bouteflika m'a dit, il a peut-être oublié, moi pas : «la politique, c'est prendre le pouvoir, le garder le plus longtemps possible, ne jamais en abuser et l'utiliser autant que faire se peut au service du peuple». Auguste, empereur romain, Louis XIV, le Roi Soleil, et El Mansour Ibnou Abi Ameur, maire du Palais à l'époque Ommeyade, ont tous régné entre quarante et cinquante ans.

Hachemi Larabi

BADSI : «LA LIQUIDATION DE KHALIFA BANK DANS 3 ANS»

Lire en page 2



ALORS QU'IL INNOCENTAIT SON FILS DES ATTENTATS DE TOULOUSE

Le père de Mohamed Merah expulsé de France

Lire en page 24

LE LIVRE D'UN ANCIEN CONDAMNÉ DE L'ARMÉE COLONIALE FRANÇAISE

Mohamed-Saïd-Mazouzi sort *«J'ai vécu le pire et le meilleur»*

Lire en page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BADSI LORS DE SON AUDITION

«La liquidation de Khalifa bank dans trois ans»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Le 27e jour du procès, jeudi d'Abdelmoumene Khalifa et des 68 autres accusés poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux dans des écritures bancaires, abus de confiance et escroquerie, a été consacré à l'audition de Moncef Badsi quant à la mission qu'il a accomplie toujours au sein de cette banque privée.



Il a affirmé au président du tribunal criminel de Blida que «plusieurs noms sont concernés par l'escroquerie du siècle et devraient être poursuivis en matière pénale», sans toutefois préciser qui sont ces personnes.

M. Badsi a indiqué au juge : «J'ai trouvé beaucoup de difficultés au lendemain de mon installation car je n'arrivais pas à rentrer dans le vif du sujet pour la simple raison que j'étais à Skikda pour accomplir une mission similaire, mais j'ai fini par accepter la proposition car il était de mon devoir de sauver l'intérêt de tous».

S'agissant de la situation dans laquelle il avait trouvé la banque d'Abdelmoumene Khalifa, il a affirmé : «Le décor était indescriptible. Le désordre régnait partout notamment au niveau de la caisse principale et des différentes agences bancaires comme celles des Abattoirs d'Hussein-Dey, d'El Harrach et d'Oran».

«Au lendemain de ma désignation, j'ai d'abord commencé par clôturer toutes les filiales dépendantes de Khalifa Airways.»

Il a par ailleurs affirmé que «l'opération de liquidation de la banque Khalifa enclenchée dès mai 2003 visait à limiter l'ampleur du «désastre» qu'allait engendrer la banqueroute de cette banque et qui aurait pu se transformer en «drame national» si la compagnie nationale Sonatrach avait procédé à des placements de fonds comme prévu initialement»

Lors de son audition par le juge d'audience, M. Badsi, qui s'est constitué partie civile, a expliqué qu'à son «installation la mission était compliquée au vu de la situation à laquelle est arrivé le groupe Khalifa», ajoutant qu'il a «œuvré à limiter l'ampleur du désastre et les dégâts et par-delà éviter un drame national».

«Je suis convaincu qu'il fallait arrêter un processus de détournement et de pillage à grande échelle et cela aurait été encore un drame national si l'entreprise publique Sonatrach avait procédé au placement des 400 milliards de centimes», a déclaré M. Badsi en réponse au juge sur la question de la liquidation, exprimant le souhait que cette affaire serve de leçon à l'avenir.

Beaucoup d'anomalies

Dans son intervention qui a duré tout au long de la journée d'avant-hier, le liquidateur a affirmé qu'à sa prise de fonction où il devait «approfondir et corroborer» le travail de l'administrateur Mohamed Djellab, au bout de trois jours d'inspection et de travail il a constaté que «ce n'est pas uniquement la banque Khalifa qui était dans un état d'«anarchie et de confusion totale, mais toutes les filiales et compagnies du groupe qui appartenaient à l'ex-boss, objet de la poursuite judiciaire : «ces dernières nécessitaient d'abord des actes fondamentaux, à savoir «faire l'inventaire et préserver le patrimoine», dans un environnement, a-t-il dit, «empreint de panique et de suspicion aussi bien au niveau interne de la banque qu'à l'extérieur». Il a indiqué avoir «relevé beaucoup d'anomalies et carences, notamment en ce qui concerne l'environnement de la gestion interne des affaires au sein des différentes agences. Tout le monde voulait se servir. Il y avait une ambiance qui n'aidait pas le mécanisme de récupération»

Dans le même contexte, il a dénoté qu'outre «les actions de pillage qui se sont poursuivies jusqu'à la mise sous administration, il y avait un manque de professionnalisme dans pratiquement toutes les agences de Khalifa Bank». Il cita comme exemple «La gestion des archives liées aux opérations comptables et bancaires mises dans des cartons jetés dans des locaux et éparpillés un peu partout».

«Il fallait rapatrier toutes ces archives constituées de 1,2 million de dossiers dont certains d'entre eux étaient sensibles et confidentiels et collecter des informations. C'est ce qui a rendu encore plus complexe la mission», a-t-il précisé.

Dans le même volet, il a déclaré que : «les comptes n'étaient pas à jour et les documents pas classés !».

Tout en précisant que ce qui a été dit est loin de refléter la réalité de la situation, M. Badsi a relevé que sa mission a révélé l'existence de comptes d'ordres qui « polluent toute possibilité de faire une comptabilité, et cela témoigne de la présence d'opérations en attente douteuses et contestables», ajoutant à titre d'illustration que pour l'exercice 2002 dans «un compte d'ordre à 97 milliards de dinars, les ES (écritures en suspens inter-agences) représentaient 66 milliards de dinars, et des comptes de correspondants n'étaient pas intégrés dans la comptabilité».

La liquidation de Khalifa bank dans trois ans

M. Badsi, qui a indiqué que «la liquidation de la banque sera clôturée d'ici à trois ans, a fait savoir qu'au 31 décembre 2014 il avait une créance de 104 milliards de dinars, n'ayant pu récupérer à ce jour que 10 milliards de dinars et qu'il restait encore 5000 comptes à déboucler».

Il a souligné que ces opérations douteuses étaient centralisées dans certaines agences de Khalifa Bank comme celles de Blida, Koléa, Oran, El-Harrach, Cheraga et les Abattoirs qui ont «fait des performances» en la matière, tout comme «il y a des individus révélés lors de la liquidation, ayant commis des infractions mais qui ne sont pas poursuivis faute de documents les incriminant».

Par ailleurs, les écritures bancaires inter agences falsifiées, selon le liquidateur, «peuvent cacher d'autres infractions puisqu'on a enregistré un montant de 689 millions de dollars pour des opérations de transferts non conformes à la réglementation», notant qu'on peut retrouver pour le même objet acheté plusieurs contrats, à l'instar de l'achat d'unités de dessalement d'eau de mer.

M. Badsi a expliqué qu'il a trouvé dans les documents trois contrats pour des montants variables de 91, 51 et 41 millions de dollars et même des spécimens de contrats et factures vierges, ajoutant également que le groupe Khalifa a fait de la rétention des fonds étant donné qu'il puisait dans les comptes de ses correspondants pour transférer des capitaux.

Questionné par le juge sur le patrimoine de Khalifa, le liquidateur a rétorqué qu'il a sciemment retardé la vente du patrimoine immobilier pour tirer profit de la hausse du prix qu'enregistre le marché.

«Actuellement nous sommes entrain d'accélérer les choses et nous faisons de bonnes affaires pour un seul but, celui d'assurer le remboursement des déposants, notamment les petits», a-t-il lancé en recensant une carcasse aux Bananiers vendue à la direction générale des Douanes pour 23 milliards de centimes, un local au boulevard Zirout Youcef et un hôtel à Béjaïa vendu au Fond algéro-koweitien à 100 milliards. Il a cité notamment les trois hélicoptères à 18 millions de dollars et les 2 ATR vendus au Ministère de la Défense nationale et à Air Algérie pour 15 millions de dollars.

Moncef Badsi a toutefois estimé que Khalifa Bank avait des compétences et qu'elle aurait pu prospérer n'étaient les pratiques douteuses qui se sont généralisées. «Un manager qui veut réussir doit propager la bonne conduite», a-t-il soutenu. Toutes les ressources financières générées par la vente du foncier immobilier de la Banque Khalifa n'ont pas atteint 10% du montant des créances, a indiqué jeudi le liquidateur judiciaire, Moncef Badsi, devant le tribunal criminel de Blida.

M. Badsi a indiqué que «la liquidation a pu récupérer 800 millions de dinars de Khalifa Airways, 650 millions de dinars de Khalifa construction, 432 millions de dinars sur la vente de 500 véhicules vendus aux enchères publiques mais ces ressources ne représentent que près de 10 % du montant des créances», ajoutant qu'à présent «il ne reste que quelques locaux sis à la rue Tripoli à Hussein Dey».

Le liquidateur, qui a précisé qu'il procède toujours au remboursement des clients victimes de la faillite de Khalifa Bank a, également, fait savoir qu'«il est en négociation pour la vente de biens pour 100 milliards de dinars, relevant toutefois, que «la liquidation a besoin d'une actualisation des lois pour pouvoir avancer dans ces opérations qui excluent les biens à l'étranger».

Au cours de ses réponses, M. Badsi a noté qu'il fait des rapports d'étapes et fait état de la programmation à la Commission bancaire de la Banque d'Algérie.

Interrogé par l'avocat de la défense sur la liste de noms de ministres et de hauts responsables auxquels des crédits ont été accordés par Khalifa Bank, le liquidateur nommé le 29 mai 2003, répond par l'affirmative malgré l'«objection» du magistrat Antar Menouar qui a argué que la question ne figure pas dans l'arrêt de renvoi.

«Effectivement des noms de responsables existent dans le cadre de la liquidation et ces personnes seront appelées pour rembourser leurs prêts», a souligné Moncef Badsi.

Ce dernier a été questionné par l'avocat d'Abdelmoumène Khalifa sur le refus du tribunal de Nanterre de leur accorder la possibilité de se constituer partie civile en 2004 dans le procès relatif à la villa de Cannes, estimée à 45 millions d'euros.

«Nous avons introduit un pourvois en cassation le mois d'octobre dernier», a riposté le liquidateur.

Il convient de signaler que les interventions des parties civiles se poursuivront aujourd'hui. Il est fort probable que le procureur général Zerg El Ras Mohamed, dresse son réquisitoire demain. **R. H.**

SOMMET DE L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI

VERS UN DISCOURS PLUS RADICAL DE L'OPPOSITION ?

C'est aujourd'hui que l'Instance de concertation et de suivi (ICS) tranchera sa prochaine feuille de route. Les délégués de cette structure qui regroupe les deux pôles de l'opposition, à savoir la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) et le Front du changement que dirige Ali Benflis, doivent se rencontrer au siège du MSP pour débattre plusieurs points à l'ordre du jour.


DR

Selon des sources de l'opposition, l'ICS devra surtout s'interroger sur les récents développements survenus sur la scène politique, comme les résultats du congrès du FLN et les changements qui se sont opérés à la tête du RND. Ces développements qui s'ajoutent également à la morosité économique, notamment les répercussions de la crise des cours du brut et les derniers discours de Bouteflika et d'Abdelmalek Sellal. Il est évident que ces points politiques vont dominer les débats internes de l'instance de l'opposition, et qui devront en même temps pousser l'ICS à ficeler un agenda et une feuille de route susceptibles de maintenir l'action de l'opposition durant un mois.

En fait, les milieux politiques savent que la victoire à la hussarde de Saâdani dans son congrès et le retour d'Ouyahia aux commandes du RND ne sont guère spontanés. On pense que ces deux démarches politico-organiques sont étroitement liées à un scénario politique qui se prépare dans le secret total.

Certains y voient le spectre de la révision de la Constitution, alors que d'autres avancent la thèse probable de législatives anticipées. Dans tous les cas, il s'agit de deux chantiers qui risquent bien de chambouler les projets de l'opposition. Cette dernière croit dur comme fer que le pouvoir tente de faire diversion, de piéger l'opposition et de «phagocyter» les instruments des contre-pouvoirs et de créer un malaise pour absorber toutes velléités de changement démocratique.

C'est la conviction de beaucoup de leaders de cette opposition, qui s'affirme de jour en jour. Or, le plus spectaculaire dans ces affirmations politiques, c'est que l'opposition croit également qu'elle est derrière le remaniement gouvernemental et qu'elle est aussi derrière la reculade de Bouteflika dans sa promesse électorale d'il y a un an de révision de la Constitution, comme projet d'urgence nationale. L'opposition est-elle devenue aussi forte pour amener le pouvoir à verrouiller les appareils dirigeants du FLN, à mater ses dissidences internes et à battre le rappel de ses anciens «baroudeurs politiques»?

Sinon comment expliquer que «le président Bouteflika soit nommé directement président du FLN, alors qu'il fut lors de ses quatre mandats un candidat du «consensus», un candidat «supra-partisan», au-dessus de la mêlée et président de tous les Algériens», comme aiment à le marteler les leaders les plus acharnés de cette opposition?

En fait, l'ICS tente de refaire le coup du «sommet de Mazafran» de l'année dernière, qui a vu naître la fameuse plate-forme de Zéralda, en tentant de répondre aux interrogations de l'opinion sur l'avenir de cette opposition, ses nouveaux défis politiques et surtout les enjeux économiques.

Selon nos sources, l'ICS ne devrait nullement changer les principes de base de la plate - forme de Zéralda ou opter pour une autre trajectoire politique. Politiquement, elle devra consacrer un discours radical revendiquant une présidentielle anticipée, avec la création en parallèle d'un organe autonome chargé de la supervision des élections. Il est également question, lors de cette réunion, d'ouvrir les portes d'adhésion à la CNLTD, qualifiée par beaucoup de «club fermé». Plusieurs personnalités politiques ainsi que des formations ont émis le vœu de rejoindre cette coordination. Nos sources indiquent qu'une sorte de «cahier des charges»(devoirs et obligations) est prévu dans cette optique, une charte d'éthique que chaque membre devra se soumettre à ses règles afin de maintenir «une discipline politique»une «solidarité morale» et une solidité à toute épreuve face aux menaces d'éclatement ou d'implosion internes.

H. Rabah

ALORS QUE DES ARRANGEMENTS SÉCURITAIRES ONT ÉTÉ APPROUVÉS HIER À ALGER

La CMA signera l'accord de paix le 20 juin à Bamako

LA COORDINATION des mouvements de l'Azawad (CMA) signera l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin à Bamako, a annoncé hier à Alger le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Acherif. « Si tout va bien, nous signerons l'accord de paix le 20 juin à Bamako (Mali) «, a affirmé M. Ag Acherif dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion consacrée aux concertations autour de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Durant cette réunion, toutes les parties prenantes au dialogue malien mené par la médiation internationale élargie, ont signé un relevé de conclusion des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali.

Les documents ont été signés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, en tant que chef de file, par le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, et par le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MUNISMA), Mongi Hamdi. Les deux documents ont également été signés par le représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Sidi Brahim ould Sidat et tous les représentants de la médiation internationale.

Le relevé des conclusions des consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mal favorisent la quête pour la stabilité du Mali. Dans ce relevé distribué à la presse, il est indiqué que « les consultations se sont articulées autour de la mise en place des conditions du parachèvement du processus de signature de l'accord dans les plus brefs délais et la clarification de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre, la réaffirmation par les parties au processus d'Alger de leurs engagements en faveur d'une cessation totale et définitive des hostilités, et l'examen des préparatifs engagés pour la mise sur pied du Comité de suivi de l'accord et pour la tenue dans les délais fixés par l'accord de la première réunion de ce comité».

Le texte évoque la mise en place des conditions du parachèvement du processus de signature de l'accord la CMA a fait état d'un certain nombre de préoccupations liées à cette mise en œuvre de l'accord, lit-on dans le document. « La médiation a considéré que l'ensemble des points soulevés par la CMA étaient pertinents à l'objet de l'accord. A ce titre ces points seront pris en compte par le Comité de suivi. Sachant que préalablement à leur signature de l'accord le 15 mai à Bamako, le gouvernement malien et la plateforme ont également soumis à la médiation un certain nombre d'observations et de commentaires qui seront dûment pris en compte dans le processus de mise en œuvre de l'accord «, est-il ajouté.

La question de la représentation

La médiation s'engage ainsi à «favoriser l'ouverture de discussions entre les parties afin d'aboutir à une solution consensuelle satisfaisante «. En ce qui concerne la représentation des populations du nord au sein des Institutions et grands services publics, la médiation s'engage à ce que ces dispositions reçoivent une «application satisfaisante effective».

Pour ce qui est des régions de Meneka et Taoudeni, objet de contentieux entre le CMA et Bamako, la médiation internationale rappelle que «l'accord prévoit que les institutions de l'Etat malien prendront les dispositions requises pour l'élaboration et l'adoption des mesures réglementaires et législatives portant création de circonscriptions administratives au Mali nécessaires à rendre effective les décisions relatives à la création de ces régions «. S'agissant de la question du retour des réfugiés, la médiation considère que conformément aux dispositions pertinentes de l'accord en son article 48, demeure une des grandes priorités de la période intermédiaire sachant que cette question constitue un élément qui permettra les conditions favorables à l'organisation des élections.

Suite à l'approbation de ces documents, la CMA s'est dite « optimiste» quant au retour de la paix et de la stabilité au Nord du Mali grâce aux efforts consentis par la médiation internationale. Le porte-parole de l'organisation Mohamed Maouloud Ramadane a affirmé : «Nous sommes optimistes quant au retour de la paix et de la sécurité dans les régions Nord Mali et remercions les efforts consentis par la médiation internationale. Il a précisé que la CMA allait signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin courant à Bamako.

Au cours des négociations menées à Alger autour de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali, signé le 15 mai dernier à Bamako, les participants ont réitéré leur appel pour convier la CMA à signer cet accord, dans les plus brefs délais, pour la résolution pacifique de la crise au Mali. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CAM) est composée, quant à elle, du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). L'équipe de la médiation élargie compte : l'Algérie, en tant que chef de file, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Burkina faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, les Etats-Unis et la France.

La semaine dernière, Ag Acherif avait indiqué que les efforts déployés par la médiation internationale menée par l'Algérie pour un règlement pacifique et permanent de la crise au Mali seront «couronnés de succès «.

Bilal Ag Cherif se trouve depuis samedi dernier à Alger. « Nous sommes en Algérie où ont été entamées les négociations qui ont permis de conclure l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé le 15 mai à Bamako, pour parachever ce processus «, a-t-il dit ajoutant que la stabilité du Mali renforcera la sécurité et la stabilité dans toute la région, ajoutant que « les défis sécuritaires à relever sont importants sur les plans régional et international «.

L'accord de paix intermalien a été signé dans le but de restaurer l'autorité de l'Etat dans le nord du Mali, mais sur le terrain, la situation est toujours confuse avec des combats réguliers entre les forces pro-gouvernementales et des groupes rebelles, principalement dans la ville de Ménaka, dans la région de Gao.

L'accord notamment prévoit la mise en place d'assemblées régionales dotées d'importants pouvoirs. Mais des factions au sein de la CMA continuent d'exiger une reconnaissance officielle de l'Azawad « comme entité géographique, politique et juridique «.

K. M.

GHOUL, LORS D'UNE VISITE D'INSPECTION À BLIDA

«Le tourisme, une option hors hydrocarbures»

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a estimé, jeudi lors d'une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Blida, que «le secteur du tourisme est un vecteur de développement capable de sortir l'économie du pays de sa dépendance des hydrocarbures». «Le secteur touristique est l'un des atouts dont dispose notre pays, après l'agriculture, pour aller vers une économie moins dépendante des hydrocarbures», a indiqué M. Ghoul en marge de sa visite. Il a mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité d'optimiser le potentiel de nos régions afin de relancer l'activité touristique dans notre pays et de rendre encore plus attractifs la multitude de sites et lieux touristiques. Il a souligné que cette mesure visait à «combler les lacunes et à remédier aux dysfonctionnements enregistrés notamment dans cette ville», ajoutant que «cette initiative s'inscrit dans le but de tracer un nouveau plan pour la relance du secteur touristique en Algérie». Le ministre a également précisé que le nouveau plan sera orienté vers «la prise en charge de tous les secteurs générateurs de richesses, dont celui du tourisme, au regard du patrimoine touristique diversifié que recèle l'Algérie». Il a indiqué, dans ce même contexte, que le potentiel naturel que recèle la wilaya de Blida sera désormais mieux exploité pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de pôle touristique, annonçant la réalisation de structures touristiques intégrées, notamment au niveau des Monts de Chréa, et ce de manière à consolider l'attractivité de cette région touristique par excellence.
A Chréa, Amar Ghoul a inspecté le site d'aménagement du Village touristique et un projet de réhabilitation de l'hôtel Nassim dont l'entreprise de réalisation est la SARL Rabhi. L'hôtel devrait être prêt pour juillet prochain, le montant de 34 millions de dinars.
Le ministre a indiqué que «notre département a établi un plan d'urgence qui s'inscrit dans le cadre d'un plan directeur intersectoriel regroupant 21 ministères. Il sera question de promouvoir le tourisme en général». Et d'ajouter que «les secteurs intégrés doivent générer des budgets et non seulement en consommer et faire entrer de la devise forte au pays en faisant de ces espaces des lieux touristiques de prédilection, selon les standards internationaux «.
Parmi les engagements du secteur, l'accent a été mis par le ministre sur les ressources en eau qui constituent un facteur stratégique de l'aménagement du territoire, à travers la mobilisation, le dessalement, la récupération et la production de la ressource, sur le renforcement des infrastructures du territoire à travers la modernisation et le développement des infrastructures autoroutières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, et les infrastructures énergétiques ainsi que de télécommunication. La préservation du capital naturel de l'environnement et le développement des potentialités économiques nationales par la dynamisation des petites et moyennes entreprises font également partie de ces actions. **R. A.**

RÉACTIVATION À DISTANCE DE LA CARTE CHIFA AU NIVEAU DES PHARMACIES

L'opération généralisée dès juin

La réactivation à distance de la carte Chifa pourra se faire désormais au niveau des pharmacies conventionnées avec la Caisse nationale de la sécurité sociale. Le citoyen ne sera pas dans l'obligation de se déplacer au niveau d'une agence de la caisse afin d'accomplir cette procédure.



DR

Une nouvelle procédure qui facilitera, à coup sûr, les choses aux citoyens qui éviteront, de ce fait, un déplacement et une attente pénible. Cette opération sera généralisée durant ce mois de juin, a indiqué jeudi à Alger, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Slimane Melouka. «L'activation de la carte Chifa à distance, au niveau des pharmacies conventionnées à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), permettra d'améliorer les prestations et d'éviter les déplacements aux citoyens. Elle permet de rapprocher les services de la sécurité sociale des citoyens qui n'auront pas à se déplacer vers les structures de la CNAS pour la mise à jour de leurs cartes Chifa «, a-t-il déclaré. La mise à jour à distance de la carte Chifa auprès des officines conventionnées, déjà lancée dans certaines wilayas, «sera généralisée durant ce mois de juin à l'échelle nationale», a précisé M. Melouka dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information sur les retraites. Le même responsable a ajouté que la mise à jour de la carte Chifa auprès des officines conventionnées, est actuellement opérationnelle au niveau de quatre wilayas du Sud et quatre autres du Nord du pays, affirmant qu'à ce jour 10.800 officines ont conclu des conventions avec la sécurité sociale, dans le cadre du système du tiers payant. Il a noté que le nombre des assurés sociaux a atteint plus de dix millions de personnes en plus de leurs ayants droit, d'où l'augmentation à plus de trente millions du nombre global des bénéficiaires de la couverture sociale. Par ailleurs, M. Melouka a évoqué le problème du retard enregistré par certaines entreprises en matière de cotisation et a invité les employeurs concernés à se rapprocher des différents services de recouvrement pour bénéficier des mesures de facilitation offertes à ce sujet par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il faut dire que la durée de validité de la carte Chifa est d'une année seulement. Son détenteur est obligé, à la fin de chaque cycle, de la réactiver. Notons que la CNAS a délivré, à ce jour, plus de dix millions et demi de carte, couvrant près de trente six millions de citoyens.

Lynda Louifi

ALGÉRIE-TUNISIE

Vers la création d'une zone de libre-échange

LE MINISTRE tunisien du Commerce, Ridha Lahouel, a annoncé jeudi dernier qu'un accord de partenariat sera bientôt conclu entre la Tunisie et l'Algérie pour la création d'une zone de libre-échange entre les deux pays.
Cet accord vise, à intensifier les échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Algérie, a-t-il a fait savoir dans le cadre du Forum de Tunis qui s'est tenu au siège de la Maison de l'entreprise, sous le thème «La Tunisie et ses pays voisins: risques communs et solutions partagées». Le ministre a ajouté, à cette occasion, que les exportations tunisiennes vers l'Algérie ont atteint, en 2014, 1940 millions de dinars contre 790 millions de dinars en 2013, alors que la valeur des importations s'est stabilisée à 2 000 millions de dinars, dont 95% consacrés à l'importation de gaz.
Le président de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT), Tarek Cherif, a indiqué, pour sa part que la situation économique actuelle exige la promotion des échanges commerciaux entre les deux voisins maghrébins, à travers la levée des principales entraves au développement du partenariat stratégique entre les deux pays, appelant les autorités concernées à concrétiser la volonté politique de réviser les lois et règlementations liées à l'investissement et à l'exportation. Par ailleurs, le procès-verbal de la troisième réunion de la commission mixte tuniso-algérienne (du 2 au 4 juin à Tunis) a été signé jeudi au siège du ministère du Commerce pour assurer le suivi des échanges commerciaux.
Ce document, signé par le ministre du commerce tunisien, Ridha Lahouel et son homologue Amara Benyounès, comporte le bilan des échanges commerciaux en 2013 et 2014 et au cours du premier trimestre de l'année 2015, et mentionne les difficultés en matière d'échanges commerciaux entre les deux pays et les moyens de les solutionner.
Pour l'Algérie, ces difficultés résident dans l'application d'une imposition sur la consommation, l'intervention des services douaniers dans l'écoulement des marchandises algériennes sur le territoire tunisien, et l'interdiction de l'écoulement des dattes d'origine algérienne sous label tunisien.
Il en est de même pour la Tunisie. Il existe certaines difficultés au niveau de l'application de l'exonération des tarifs douaniers sur un nombre de produits tunisiens tel que stipulé dans l'accord préférentiel avec l'Algérie et dans l'accord pour la grande zone de libre-échange arabe. Les deux parties ont examiné, au cours de cette réunion, la possibilité d'abaisser les tarifs douaniers imposés aux marchandises tunisiennes. La Tunisie a demandé d'instituer les mêmes avantages pour les produits tunisiens que ceux appliqués aux produits européens dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne.
Le procès-verbal de la réunion comprend également la signature d'un mémorandum d'entente et d'un programme d'action entre le Centre de promotion des exportations (CEPEX) et son homologue algérien. Ce mémorandum vise à développer les relations bilatérales en matière de commerce et à échanger les informations commerciales qui concernent les deux marchés.
Un autre mémorandum a, également, été signé par les deux ministres du Commerce dans les domaines de la protection du consommateur et du contrôle de la qualité des marchandises et des services. Le procès-verbal comporte aussi un projet de convention sur la reconnaissance mutuelle des certificats de conformité.
L ministre tunisien a plaidé pour la dynamisation de l'accord commercial préférentiel signé en décembre 2008 entre les gouvernements tunisien et algérien et ce, en trouvant des solutions aux problèmes posés.

Kamel Aït Bessaï

IMMIGRATION CLANDESTINE, TRAFIC DE CIGARETTES ET DE CARBURANT

Les GGF sur le pied de guerre

En l'espace de 24 heures seulement, les gardes-frontières (GGF) relevant de la Gendarmerie nationale ont mené plusieurs opérations et embuscades visant les trafiquants qui sont très actifs aux frontières du pays.



Un communiqué de la Gendarmerie nationale rendu public hier a annoncé l'arrestation de plusieurs contrebandiers mais aussi d'immigrants clandestins qui s'aventurent à se faufiler en territoire national à la recherche d'une vie meilleure. Le communiqué des gendarmes a indiqué que les GGF de Tlemcen ont effectué, jeudi passé, plusieurs opérations de saisie de carburant qui était destiné à la contrebande vers le Maroc. Selon le même communiqué, les GGF de Hadj Miloud, Abdellah et Chaib Rassou (Tlemcen) ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, 1 200 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers.

De leur côté, les gardes-frontières de Sidi Boudjenane et Bab El-Assa (Tlemcen) ont récupéré, durant la même journée, deux véhicules utilitaires, transportant 8 185 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers à la vue des gendarmes. Par ailleurs, les GGF de Bourenane (Souk-Ahras) ont récupéré lors d'une patrouille dans leur secteur de compétence, 3 000 litres de carburant également abandonnés par des contrebandiers. Tandis que les gardes-frontières de Bordj Boulares (El-Tarf) ont récupéré 1 400 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers. Par ailleurs, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade d'El- Houidjbet (Tébessa), assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont récupéré 1 185 cartouches de cigarettes étrangères de différentes marques, abandonnées par des contrebandiers.

A signaler que le trafic de cigarettes a connu, durant ces derniers mois, une hausse inquiétante du fait que le prix des cigarettes a été revu à la hausse sur le marché mondial. D'autre part, les gendarmes de la brigade de Beni-Ounif (Bechar), rapporte le communiqué de la Gendarmerie, ont présenté jeudi passé devant le procureur de la République près le tribunal de Bechar neuf ressortissants marocains, pour immigration clandestine. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention de Beni-Ounif (Bechar) ont remis à ceux de ladite brigade les mis en cause, en situation irrégulière, qu'ils ont interpellés lors d'un contrôle sur la RN.06, au lieudit Oued Zouzfana, à bord d'un autocar assurant la desserte Tlemcen – Bechar.

Dans le même registre, les gendarmes de la brigade spéciale de surveillance sud de Bordj-Badji-Mokhtar (Adrar) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Reggane trois Maliens, trois Guinéens et un Nigérian pour immigration clandestine et un citoyen algérien pour aide et assistance à des immigrants clandestins. Le citoyen algérien a été placé sous mandat de dépôt tandis que les étrangers ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis assortie d'expulsion. Les mis en cause ont été interpellés le même jour à 100 km au sud de la localité, à bord d'un véhicule tout-terrain conduit par le citoyen algérien.

F. Sofiane

DEUX REPRIS DE JUSTICE INTERPELLÉS PAR LES GENDARMES

Un homme d'affaire syrien cambriolé à Baba Hassen

UN RÉSEAU de cambriolage vient d'être démantelé par les gendarmes de la compagnie de Douéra suite à un vol par effraction commis, il y a quelques jours dans une maison louée par un homme d'affaires syrien. Les auteurs, au nombre de deux, ont réussi à voler des bijoux d'une valeur estimée à 200 millions de centimes ainsi qu'une somme d'argent en devises de 5 000 lyres syriennes. Les deux malfaiteurs, les nommés A. K et H. M. C âgés respectivement de 28 et 20 ans, auteurs de ce cambriolage, ont été appréhendés par les gendarmes suite à une enquête qui a duré 24 heures, d'après la cellule de communication de la Gendarmerie d'Alger. En effet, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale d'Alger, la maison d'un homme d'affaires d'origine syrienne, le nommé M .A, a fait l'objet d'un braquage commis durant l'après-midi du 27 mai dernier. De retour à son domicile, le ressortissant syrien a été surpris par l'effraction de la porte de sa maison et par le désordre à l'intérieur. En fouillant les chambres, le Syrien n'a pas trouvé les bijoux en or ainsi que la somme d'argent en lyres syriennes qu'il a cachés dans une valise à l'intérieur d'une armoire, mais également une caméra numérique et deux téléphones mobiles. Des personnes non identifiées ont réussi à s'introduire dans la maison avant de commettre leur acte leur forfait. Le ressortissant syrien déposer une plainte contre x. Le ressortissant syrien s'était déplacé à l'Aéroport d'Alger pour recevoir un proche venu de Turquie, et c'est durant cette absence de quelques heures que les deux jeunes cambrioleurs ont profité pour passer à l'acte. Les gendarmes de Baba Hassen se sont déplacés sur le lieu du vol où une équipe de la police scientifique a effectué des prélèvements empreintes digitales les cambrioleurs ont été identifiés, il s'agit de deux jeunes repris de justice connus dans la ville de Hai Louz, où ils ont été interpellés. Durant leur interrogatoire, les deux présumés ont avoué leur forfait.

F. S.

JOURNÉE MONDIALE ANTI-TABAC

L'association El-Badr mène campagne dans les trains

A L'OCCASION de la Journée mondiale anti-tabac, le 31 mai, l'association El-Badr de Blida des cancers fait le point sur les données liées au tabac (consommation, prévalence, risques et effets) et sur les moyens mis en œuvre pour inciter le plus grand nombre de fumeurs à arrêter. En effet, cette association en collaboration avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), ont, à l'entrée principale de la gare Agha (Alger), collé des affiches, distribué des prospectus et fait des projections vidéo sur les méfaits du tabac. Cette mobilisation anti-tabac organisée par l'association El-Badr de Blida, a nécessité la mobilisation de plus de 70 personnes bénévoles, parmi lesquelles de jeunes étudiants médecins des spécialistes du cancer ainsi que des journalistes de la presse écrite audio visuelle. Cette campagne anti-tabac a été organisée par l'association El-Badr sur deux lignes de la SNTF, (Alger - Béjaïa et Alger -Oran jusqu'à Bel-Abbes. Dans le train roulant vers Béjaïa) les éléments de l'association, en présence des journalistes, ont distribué des dépliants tout en expliquant les dangers du tabac aux voyageurs afin qu'ils arrêter de fumer. Les questions posées sont : La mort à petit feu... Etes-vous un fumeur ? Si oui, ceci doit vous intéresser. Sinon, ceci doit quand même vous intéresser. .. pour que vous ne vous intéressiez plus jamais au tabac. Vous vous demandez sûrement ce qu'il y a de si intéressant à savoir ? Eh bien, suivez du regard les volutes de fumée ; lisez l'écrit en écoutant les cris ; plutôt qu'une fois « gare ! », ils vous disent… « Six gare ! ». Une cigarette allumée dégage environ 4000 composés (oui, 4000 !), parmi lesquels on peut distinguer l'oxyde de carbone, la nicotine et le goudron. Il est prouvé que c'est la nicotine qui est la première responsable (après vous !) de la pression sanguine, de l'élévation du rythme cardiaque, de la consommation d'oxygène… Après cette secousse, préparez-vous maintenant à subir un véritable tremblement de terre. La consommation de cigarettes, surtout sans filtre, favorise le taux de mortalité par cancer du poumon, du larynx, de l'œsophage, de la vessie, du rein, du pancréas (sans compter que l'appétit disparaît… petit à petit). Les fumeurs de cigarettes ont environ 80 % de risques (ou de chances pour les candidats au suicide) de mourir de maladies que les non-fumeurs ! Ce n'est pas le fait de fumer qui est en cause, mais celui d'inhaler la fumée. Plus de 90 % des cancers du poumon, et près de 60 % des bronchites chroniques sont dus à l'inhalation de la fumée des cigarettes (il n'y a donc pas de fumée sans… feu !). De grandes enquêtes, menées sur un grand nombre de personnes, révèlent que les fumeurs de cigarettes vivent moins longtemps que les non-fumeurs (le mektoub n'a rien à voir avec ces statistiques). Par conséquent, au lieu de fuir la réalité, il serait plus profitable pour votre santé et votre longévité de chercher à savoir comment arrêter de fumer. Plusieurs moyens s'offrent à vous, mais le meilleur reste la volonté ferme, tenace, inflexible de rejeter, une fois pour toutes et tous en une fois, l'envie de fumer. Oui, à force de motivation et de persévérance, on arrive à déplacer des montagnes (de cigarettes). Fumeurs, ne fumez-pas ! Ne fumez plus ! Ou tout au moins, ne fumez pas plus ! Et n'enfumez pas les autres SVP ! Merci. Le docteur Mustapha Moussaoui président ce cette association a expliqué aux usagers du train : « Croyez-en mon expérience personnelle : en y mettant le paquet, vous réussirez à vous démettre du paquet (cigarettes) tout en économisant un paquet (d'argent). Alors, attention aux blondes, et méfiez-vous des brunes. L'influence de l'industrie du tabac pour lutter contre les lois et réglementations du tabac est incontestable, compte tenu notamment du lobbying dont bénéficie cette industrie, dotée de moyens financiers supérieurs à ceux de nombreux Etats. Elle ne concerne pas seulement les pays à faibles revenus ou des pays qui se caractérisent par un degré élevé de corruption. » Un citoyen qui voyageait vers Béjaïa a dit : J'ai fumé pendant 20 ans et maintenant deux ans sans cigarette... Je me sens échapper à cet amour traître, assassin. J'ai voulu participer par cette illustration en musique : ça se pourrait qu'elle trouve une réponse chez des fumeurs qui n'attendent qu'une aide par un mot ou un geste (vraiment, c'est pas facile mais pas impossible). Peu de gens connaissent véritablement les méfaits du tabac, et la majorité de ceux qui sont avertis souhaitent arrêter de fumer. Les professionnels de la santé sont les plus habilités à aider les fumeurs à changer leur comportement. Plusieurs solutions sont possibles pour accompagner le sevrage (substituts nicotiniques, médicaments, accompagnement psychologique, cigarette électronique...) Cependant, il convient à chaque fumeur de trouver la méthode qui sera la plus adaptée à ses besoins. 35 % environs des fumeurs quotidiens ont essayés d'arrêter de fumer dans l'année. Mais en vain. Outre le nombre de décès dus à la cigarette, les méfaits du tabagisme sont nombreux. La pathologie dont le lien avec le tabac est le plus évident est le cancer du poumon, mais ils en existe de multiples autres comme les cancers ORL, de l'œsophage ou plus particulièrement le diabète. Fumer pendant la grossesse entraîne également un risque accru de complications et a des effets néfastes sur la santé de l'enfant.

Mohamed Lalaoui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE M'SILA

APPEL D'OFFRES

La DUAC de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres pour l'élaboration des études suivantes :
Etudes de révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme :

LOTS	ETUDE
22	PDAU Groupement des communes (Menaa, M'djedel)
23	PDAU Groupement des communes (Aïn Errich, Aïn Fares Sidi M'hamed)
24	PDAU Groupement des communes (Djebel M'saad, Slim, Bir Fedha)
25	PDAU Groupement des communes (Ouanougha, Beni Ilmane)
26	PDAU commune (Bouti Sayeh)

1- OFFRE TECHNIQUE :
1- Attestation de mise à jour (2014) pour les architectes
Agrément ou registre du commerce
2) Déclaration à souscrire renseignée et signée.
3) Statuts pour les entreprises à responsabilité limitée.
4) Attestation de mise à jour CNAS.
5) Attestation CASNOS.
6) Casier judiciaire.
7) Extrait de rôle (copie originale apurée avec échéances).
8) Liste des moyens matériels correspondant à la nature de l'étude notariée.
9) Liste des personnels et intervenants (équipe pluridisciplinaire).
- Les justifications de l'équipe pluridisciplinaire (déclaration CNAS, diplômes + CV détaillés, etc.) avec précision du cadre d'intervention.
10) Les références professionnelles et techniques et travaux réalisés auparavant. (Attestation de bonne exécution ou d'approbation).
11) Numéro d'identification fiscale (NIF).
12) Planning des réalisations d'études.
13) Déclaration de probité.
14) le cahier des charges renseigné et signé.

2- OFFRE FINANCIERE :
- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le délai estimatif et quantitatif.

Les offres doivent être adressées à la Direction de l'architecture de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de M'sila, sous double pli fermé et séparé le premier contient l'offre technique et les pièces écrites, le deuxième contient l'offre financière.
L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention :
DUAC de la wilaya de M'sila
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
LOT N° ……
(SOUMISSION A NE PAS OUVRIR)

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 03 mois + délai de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.
- Le délai de dépôt des offres est fixé à **21 jours,** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et dans *le BOMOP.*
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **14h00.**
- L'heure d'ouverture des plis est fixée à **14h30.**
- Lorsque la date limite de dépôt des offres coïncide avec un jour non ouvrable le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.
- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour ouvrable, correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la DUAC.

Le Jeune Indépendant **du 06/06/2015/ANEP N° 329 262**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS EL-KHECHNA
COMMUNE D'ARBATACHE
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098435215073517

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Arbatache lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet : **«REHABILITATION DE ROUTE ALLANT DU NOUVEAU CEM VERS LES TALEB SUR 1200 ET LA ROUTE BOUHGOUFALA SUR 500 ML COMMUNE DE LARBATACHE»**
Toutes les entreprises qualifiées dans le domaine travaux publics activité principale, intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert, sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC d'Arbatache contre paiement de **deux mille (2000,00) DA** au compte du trésorier intercommunal d'OULED MOUSSA.

L'offre doit contenir 02 enveloppes :

A-L'offre technique : doit contenir les pièces et documents suivants :
01- Déclaration à souscrire dûment signée, renseignée, datée et paraphée.
02- Déclaration de probité signée, renseignée, datée et paraphée.
03- L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphée, datée, signée et paraphée.
04- Certificat de qualification professionnelle activité principale travaux publics en cours de validité.
05- Copie du registre du commerce.
06- Copie du statut pour SARL, EURL, SPA, SNC.
07- Bilans financiers des trois dernières années d'activité (2011-2012-2013) visés par les services des impôts.
08- Casier judiciaire original n° 03 du signataire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
09- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
10- Copie de l'extrait de rôle **apuré ou calendrier de paiement**.
11- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATHP, en cours de validité.
12- Le présent cahier des charges signé, paraphé et cacheté portant la mention « Lu et approuvé ».
13- Les attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise signées par des maîtres d'ouvrage.
14- Liste et principaux éléments du matériel à engager par l'entreprise pour les besoins de chantier, appuyée des pièces justificatives. Carte grise, facture d'achat, contrat de location notarié de moins de **trois ans** de validité et contrat d'assurance.
15- Planning d'exécution des travaux.
16- Liste du personnel cadre à engager sur chantier et leur qualification, diplôme ou attestation délivré par formateur (liste nominative visée par la CNAS ou attestation d'affiliation CNAS pour l'effectif encadrement).
17- Attestation de dépôt des comptes sociaux SARL, EURL, SPA. SNC (année 2013).

B- L'offre financière : doit contenir :
01- La lettre soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire selon modèle ci-joint.
02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
03- Le devis estimatif et quantitatif dûment rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant l'objet de l'avis d'appel ainsi que la mention Technique ou Financière. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :
A Monsieur le président de l'APC de la commune d'Arbatache
Avis d'appel d'offres national ouvert
Le projet : «REHABILITATION DE ROUTE ALLANT DU NOUVEAU CEM VERS LES TALEB SUR 1200 ET LA ROUTE BOUHGOUFALA SUR 500 ML COMMUNE DE LARBATACHE »
SOUMISSION À NE PAS OUVRIR

Le dépôt des offres est fixé au **20ème** jour à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux, de **9h00** du matin jusqu'à **11h00**.
L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres, à la salle de réunion de l'APC, à **11h15.**
Les soumissionnaires sont invités à y assister.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

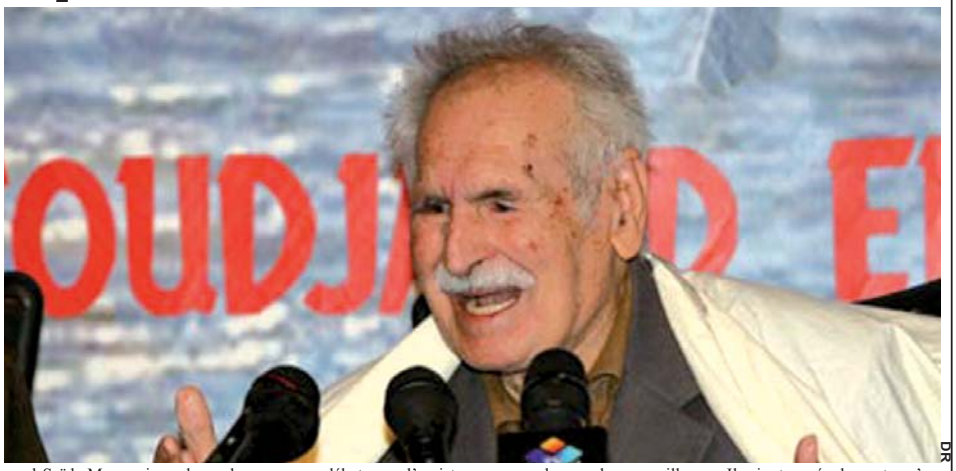
Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 06/06/2015/ANEP N° 329 312**

LE LIVRE D'UN ANCIEN CONDAMNÉ DE L'ARMÉE COLONIALE FRANÇAISE

Mohamed-Saïd-Mazouzi sort «J'ai vécu le pire et le meilleur»

J'ai vécu le pire et le meilleur est un livre qui apportera sans aucun doute de l'eau au moulin des historiens spécialisés dans l'histoire contemporaine algérienne. Son auteur n'est autre que Mohamed-Saïd Mazouzi, l'homme qui a été condamné à perpétuité par le régime colonial français pour avoir osé remettre en cause sa politique et son autorité.



DR

Du haut de ses 91 ans, Mohamed-Saïd Mazouzi a toujours la lucidité d'un jeune homme. Cette lucidité a suscité l'admiration de plus d'un, jeudi dernier, à l'occasion de la vente-dédicace de son livre dans l'espace de la petite salle de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. A propos du contenu de «J'ai vécu le pire et le meilleur», le nonagénaire n'en pipera mot. Devant un parterre de moudjahidine, parmi lesquels se trouvaient Ouali Aït-Ahmed dit «Si Ouali», Amar Azzouz, Ouamar Belhadj, de journalistes et de jeunes curiosités scientifiques, l'auteur apportera toutefois un éclairage important sur un fait historique qui a eu lieu le 23 mai 1945 sur l'actuelle RN72 au lieudit «Haga», à quelque 2 km environ avant l'entrée de Tigzirt-sur-mer.

C'est cet événement d'ailleurs qui a valu à Mohamed-Mazouzi une condamnation à perpétuité par le tribunal du régime colonial français. Ce jour-là, 23 hommes armés du PPA (Parti populaire algérien) avaient tendu une embuscade au bachagha A. A. La voiture à bord de laquelle celui-ci se trouvait en compagnie du chauffeur et d'une autre personnalité, une fois arrivée à hauteur des hommes armés et embusqués, fut arrosée au pistolet-mitrailleur. Devant le feu nourri des tireurs, le chauffeur perdit le contrôle de son véhicule lequel fit une embardée pour se renverser sur le bas-côté de la route.

En dépit du feu nourri, les occupants du véhicule s'en sortirent indemnes. Dans sa conférence de jeudi dernier, Mohamed-Saïd Mazouzi a déclaré n'avoir pas participé à cet attentat.

«Certes, j'étais au courant de la décision d'exécuter cette opération bien avant le jour «J» ; j'ai même assuré la prise en charge des hommes devant commettre cet attentat, mais je n'ai tout de même pas participé à cette opération commando», a précisé l'auteur du livre. Il expliquera aussi les raisons de cet attentat dirigé contre le bachagha A. A.

Le conférencier a fait une corrélation intime entre cet attentat et les événements sanglants du 8 mai 1945.

Des Sénégalais et des Marocains pour réprimer le 8 mai 1945

Toujours à la lumière des déclarations de Mohamed-Saïd Mazouzi, il a été reproché à la personnalité ciblée par l'attentat de «Haga» d'avoir mis sur pied des milices pour réprimer et humilier les Algériens. Mazouzi a également indiqué que les autorités coloniales avaient mobilisé des Sénégalais et des marocains lesquels se sont montrés particulièrement «féroces et inhumains» contre les Algériens. Ces groupes armés sénégalais et marocains, selon le conférencier, se sont payés par le butin qu'ils ont réussi à se faire. Mohamed-Saïd Mazouzi parlera des nombreuses arrestations opérées par l'autorité coloniale en Kabylie juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

A Makouda, sa région natale, il y eut plus de 200 arrestations. Mohamed-Saïd Mazouzi parlera également des conditions de son arrestation et de son procès qui n'aura lieu, à cause de la méfiance et de la mésentente entre les autorités militaires et civiles de cette France coloniale, que durant l'année 1952.

Son arrestation a été décidée et opérée par l'autorité militaire laquelle a eu lieu en 1945. Au moment de l'armistice, la cour de cassation n'avait pas encore tranché la question de savoir qui avait autorité à faire le procès des auteurs de l'attentat. La réponse sera donnée 7 ans plus tard, c'est-à-dire en 1952. Mohamed-Saïd Mazouzi apprendra à l'assistance qu'il sera jugé par le tribunal de Blida qui le condamnera à purger sa peine à la prison de Chlef (Orléansville durant la présence française en Algérie).

Concernant son séjour en prison, le nonagénaire à la grande lucidité n'en dira presque rien. Il dira seulement que le militantisme et la pratique politique y étaient fortement présents et que «l'annonce du déclenchement de la guerre de libération nationale a suscité en moi beaucoup de fierté et de joie».

C'est le moudjahid Ouamar Belhadj, emprisonné à partir de 1958, qui apportera son témoignage sur le rôle et l'action de Mazouzi durant son séjour en prison. «Etant proche de l'infirmerie, Si Moh-Saïd s'arrangeait toujours pour avoir des médicaments qu'il mettait à la disposition de ses codétenus qui en étaient dans le besoin», soulignera cet intervenant qui précisera que lui-même avait bénéficié des grands soins médicaux de Mazouzi, car en entrant en prison, il était presque une loque humaine.

L'assistance, notamment les jeunes, apprendra qu'à la libération du pays, Mohamed-Saïd Mazouzi occupera d'abord les fonctions de fédéral à Tizi Ouzou avant d'être nommé préfet (wali) de Tizi-Ouzou. Plus tard, il occupera des fonctions ministérielles, et ce jusqu'à la retraite. Ouali Aït-Ahmed dira aussi que c'est un honneur pour lui d'avoir travaillé sous l'autorité de Mohamed-Saïd Mazouzi.

D'autres moudjahidine prendront également la parole pour souligner ses grandes qualités. A noter enfin que c'est lors des débats que l'assistance apprendra que les auteurs de l'attentat du 23 mai 1945 à «Haga» (Tigzirt) étaient au nombre de 18, comme elle apprendra aussi que c'est Mohamed-Saïd Mazzoui qui sera chargé par feu Houari Boumediene pour prendre langue avec feu Kateb Yacine afin de lui dire qu'il pouvait écrire mais ne devait pas trop parler. «Feu Kateb Yacine, que je connaissais bien, était, certes impulsif, mais était d'une grande honnêteté», a témoigné l'auteur de «J'ai vécu le pire et le meilleur». Il ajoutera également qu'en l'informant du message du président de la République, l'auteur de Nedjma rira jusqu'aux larmes.

Quant à cette recommandation adressée à feu Kateb Yacine de se contenter seulement d'écriture, elle a été motivée, selon les dires du conférencier, par les nombreux rapports et plaintes adressés au président Houari Boumediene sur ses déclarations jugées intempestives.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
المحافظة السامية لتطوير السهوب

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Haut-Commissariat au Développement de la Steppe

رقم:/م س ت س/ 2015

Mise en demeure N° :01

L'entreprise **eurl solarvie** domiciliée à cité makam elchahide 173 logts bâtiment n° 01 sidi bel Abbes titulaire du marché portant visa n° 28/2014 du 28/12/2014 et de visa du contrôle financier n° 87 du 04/03/2015 relatif à acquisition et pose des 185 kits solaires à travers la wilaya de Tiaret est **mise demeure N°01**

Pour entamer les travaux de ce projet dans un délai de **08 jours** à compte de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse national et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (Bomop).

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur notamment la réalisation aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 06/06/2015 / ANEP N° 329 035

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER

NIF : 098435105071914

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale d'Isser, lance un avis d'appel d'offres restreint pour :
Aménagement urbain à l'ex-Parc communal

Les entreprises intéressées, qualifiées et classées à la catégorie (II) deux et plus en travaux publics activité principale ou secondaire, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches de l'APC d'Isser, contre un paiement de **3000.00DA**, bureau des marchés publics.
Les offres seront remises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, avec la mention :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC D'ISSER
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01

PROJET : aménagement urbain à l'ex-Parc communal
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppes fermées et cachetées, la première contenant toutes les pièces relatives à l'offre technique de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

1. OFFRE TECHNIQUE :
L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe avec la mention : « **OFFRE TECHNIQUE** » et doit contenir les pièces suivantes :
1- Déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée.
2- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
3- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée et paraphée.
4- Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie deux (02) et plus (activité principale ou secondaire en travaux publics).
5- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution valorisées signées par le maître de l'ouvrage valorisées.
6- Le statut de l'entreprise.
7- Le registre du commerce (photocopie).
8- Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années (2012-2013-2014) certifiés par les services des impôts.
9- Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois.
10- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH.
11- La liste des moyens matériels visée par un huissier de justice année 2015accompagnée d'un état de renseignement complet avec carte d'immatriculation pour le matériel roulant avec copies des contrats d'assurance factures d'achat pour le matériel non roulant .
12- La liste des moyens humains visée par la CNAS année 2015.
13- Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
14- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société de l'année 2014.
15- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
16- Le numéro d'identification social (NIS).
17- Planning prévisionnel des travaux.
18- Relevé d'identité bancaire (RIB).
19- Déclaration de probité.

2. OFFRE FINANCIERE :
L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « **OFFRE FINANCIERE** » et doit contenir les pièces suivantes :
1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
3- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres doivent êtres déposées au service technique de la commune d'Isser. La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours**.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* avant **10h00mn.**
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres le même jour de la date de dépôt des offres à **10h30mn**, au siège de l'APC D'ISSER.
Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** augmentées de la durée de préparation des offres soit **105 jours.**

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 06/06/2015/ANEP N° 329 286**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE SOUMA
NIS : 096209149175121

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de Soumaa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet :

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT HAI EL-ZITOUN - SOUMA
Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique code 34/705 catégorie 02 et plus en cours de validité, et ayant réalisé au moins un (01) projet similaire, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'APC de Soumaa contre paiement d'une somme de 1000,00 DA.
Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:
1- Offre technique :

- Registre du commerce de l'entreprise.
- Déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Lettre de probité signée et paraphée.
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Casier judiciaire du gérant en cours de validité (copie originale).
- Statut de l'entreprise pour Eurl, Sarl, SNC.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine Hydraulique code 34/705 catégorie 02 et plus
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de moins de 3 mois.
- Cahier des charges rempli et signé par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et paraphé
- Liste des moyens humains de l'entreprise avec justification (le personnel doit être justifié avec des diplômes pour les cadres et figurant dans la déclaration visée par la CNAS, en cours de validité, ou dernier bordereau de dépôt de déclaration des salaires avec état nominatif et certificat d'affiliation).
- Liste des moyens matériels de l'entreprise avec justifications (carte grise et police d'assurance ou contrat notarié ou contrat de location notarié pour le matériel roulant, et facture pour le matériel non roulant)
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution)
- Bilans financiers des 03 dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visés par les services des impôts).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Délégation de pouvoir.

2- Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être mises dans 02 enveloppes séparées portant la mention Offre technique et Offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme, déposée ou adressée à Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Souma et qui portera la mention suivante :
Avis d'appel d'offres national restreint n° 05/2015
(indiquer l'intitulé de l'opération)
« …….. Soumission à ne pas ouvrir …….. »

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP*.
Le dépôt des offres est fixé entre 8h00 et 12h00 du matin, dernier jour de la durée de préparation des offres.
Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (technique et financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14h00, au siège de l'APC. Si la date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture sera prolongée au jour de travail qui suit. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois **(03) mois** à partir de la date de dépôt des offres.

Le président de l'Assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant **du 06/06/2015/ ANEP N° 329 288**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE CHLEF

MISE EN DEMEURE N° 02

Madame BOUKHELEF KHADIDJA, gérante de l'entreprise des travaux publics, faisant élection de domicile, **Hay Azoune n° 02, Oum Drou – Chlef**, dont le registre du commerce est immatriculé sous le **n° 08/A/4541086 du 27/01/2008,** titulaire du marché **n° 05/2012 du 21/08/2012,** visa contrôle financier **n° 1983** du **08/10/2012** opération **NK 5 226 8 262 102 12 03** relatif au projet de **travaux d'aménagement de pistes sur 15 km**, est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens matériels et humains, et ce dans un délai de **huit (08) jours** qui suivent la parution de cet avis dans la presse nationale.

Faute de quoi, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise et il sera appliqué les mesures coercitives conformément à la réglementation des marchés publics.

Le conservateur

Le Jeune Indépendant **du 06/06/2015 /ANEP N° 329 253**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
NIF : 410002000016085010 36

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 110/2015

Conformément aux dispositions de l'article **49** du décret présidentiel **n° 10/236 du 07/10/2010** portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Moussa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert n° **96/2015**, paru dans les journaux quotidiens nationaux : ***El-Sawt El-Akher*** et ***le Jeune Indépendant*** daté du **10/05/2015** ainsi que dans le ***BOMOP,*** **relatif à l'opération suivante :**

Fourniture des kits alimentaire (couffins)

En appliquant les prix unitaires proposés par le secrétariat général de la wilaya d'Alger selon l'envoi N°1407 daté du 11/05/2015, reçu le 13/05/2015, et à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le projet a été attribué provisoirement comme suit :

N°	INTITULE DE L'OPERATION	ENTREPRISE	NIF	Note technique	DELAIS	MONTANT		Critères de choix
						Proposé	Corrigé	
01	Fourniture des kits alimentaires (couffins)	BAGHDAD MESSAOUD ** Cité Tabkboute local n° 01 Kharouba Boumerdès	182103502025170	12,32	08 jours	7.418.317,50 DA	6.844.474,50 DA	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution de cet avis d'attribution provisoire dans la presse nationale, et cela conformément à **l'article 114** du décret présidentiel **n° 10/236** portant réglementation des marchés publics.

Conformément à l'article **n°125** du décret présidentiel **n° 10/236** du **07/10/2010** portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui ont participé à l'avis de consultation désirant obtenir les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant pendant 03 jours après la parution de l'avis d'attribution provisoire dans les journaux quotidiens nationaux.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 06/06/2015/ANEP N° 329 279

KERRY A PRÉSENTÉ SES EXCUSES À POUTINE, LE 12 MAI 2015 À SOTCHI.

La victoire diplomatique de Vladimir Poutine

« Qui trop embrasse mal étreint », dit-on. À vouloir à la fois négocier avec l'Iran, détruire le « Moyen-Orient élargi » et l'Ukraine, ruiner la Russie, encercler et menacer la Chine tout en préparant de nouvelles guerres en Amérique latine, les États-Unis ont dû se résoudre à faire quelques pas en arrière. Pour calmer ses vassaux européens, l'Empereur Obama a dépêché son fidèle Kerry à Sotchi reprendre langue avec le chef rebelle Poutine auquel il refusait d'adresser un regard depuis un an. Il fut convenu de reprendre les affaires (et d'abroger les sanctions européennes lorsque les multinationales US auront été servies), de laisser la Novorossia tranquille, et de former un gouvernement de transition en Syrie.

par Alfredo Jalife-Rahme



Le New York Times est le seul média docile à la férule israelo-anglo saxonne à avoir osé rendre compte de la victoire diplomatique de la Russie quatre jours après la visite inopinée de John Kerry à Sotchi, la ville chère à Poutine, Sotchi, la base touristique sur la Mer Noire où le tsar Poutine a investi plus de 50 milliards de dollars pour les Jeux olympiques. Tout un symbole.

D'après David Herszenhorn, la visite de Kerry a été interprétée partout comme le signe de la reddition des États-Unis. Je m'étais exprimé dans le même sens quatre jours plus tôt.

Impossible d'ignorer quelque chose d'aussi grandiose !

On est loin de l'apothéose d'Obama quand il se vantait d'avoir fait plier l'économie russe et son « dirigeant vaniteux » (sic) en faisant chuter le prix du pétrole, entraînant la fuite des capitaux, la dévaluation du rouble et les sanctions européennes .

Blabla et compagnie, aujourd'hui Poutine n'est plus le Hitler d'Hillary, et dans les termes d'Obama, le troisième danger pour l'humanité après ebola et les djihadistes.

Kerry n'a pas osé aborder le contentieux de la presqu'île éminemment stratégique de Crimée, qui a tout l'air d'avoir été bel et bien cédée à son propriétaire historique.

Va-t-on vers l'abandon de la partie occidentale de l'Ukraine usurpée par le coup d'État de Victoria Nuland, la belliqueuse sous-secrétaire d'État israélo-américaine ? Obama qui voulait isoler tout le monde s'est retrouvé bien isolé, avec la parade militaire somptueuse qui a mis en scène l'association stratégique (à distinguer d'une alliance militaire) entre la Chine et la Russie, sans perdre de vue l'Inde et deux puissances moyenne qui comptent dans la géostratégie : le Khazakstan et l'Égypte.

Selon David Herszenhorn, Obama avait pris la tête de la charge occidentale pour punir Poutine de son intervention en Ukraine, et avait expulsé la Russie du G8. Dans son meilleur style de judoka ceinture noire, et de grand joueur d'échecs, on a vu Vlady déjouer olympiquement les attaques des USA et de leurs alliés européens, et prouver qu'il comptait vraiment, sur la scène globale.

À la mi-décembre, les États-Unis ont lancé leur machine financiériste pour mettre à genoux la Russie et sa devise, le rouble, mais sous la table ce sont les finances colossales de la Chine qui ont rattrapé le coup, d'après ce qu'a laissé fuiter le britannique Alastair Crooke, membre du think tank Conflicts Forum .

La Russie a suggéré de faire plier le dollar, de le replonger dans la grave crise de 2008, mais la Chine n'a pas donné suite. Ce qui indique que Pékin ne souhaite pas se mettre à dos Washington, dans cette étape tripolaire, et alors que les Chinois se posent en émergents triomphants.

Toujours selon David Herszenhorn, le « dirigeant suprême » (sic) Poutine, a confondu constamment ses adversaires, étrangers ou internes, et une fois de plus il semble se dresser, dans sa dernière confrontation avec l'Occident, au moins comme un héros national, droit dans ses bottes, aux commandes, et sans avoir cédé d'un pouce, surtout en Crimée, le joyau de la couronne. Et il n'est pas loin d'être le champion gagnant aussi dans la confrontation avec l'Occident.

Notre journaliste cite le russophobe Mathew Rojansky, directeur de l'Institut Kennan –lequel à mon avis, n'a hérité en rien de la légendaire sagesse de de George Kennan [5]–, à Washington, qui insiste pour souligner que le renforcement de Poutine peut être illusoire, parce que l'économie russe est en récession et reste dangereusement dépendante de son approvisionnement en énergie au moment même où la plupart des analystes considère que les perspectives à long terme pour les prix du gaz et du pétrole sont désastreuses.

Wishful thinking, vulgaire réductionnisme financiériste ...

À mon avis, les géostratèges US, fort novices, ont bien trop misé sur la guerre financiériste, qui aurait pu pulvériser une république bananière, mais non la Russie, superpuissance nucléaire.

Comment se fait-il que le New York Times admette que les sanctions occidentales semblent avoir échoué ?

Serait-ce que Kerry a devancé une fronde de l'Union européenne, pressée d'en finir avec des sanctions contreproductives ?

Chronos et Icare, celui qui défiait les lois de la gravité depuis la Crète, ont fait alliance en Ukraine occidentale et ont mis au bord de la débâcle le régime putschiste néonazi de Kiev incarné par le duo Petro Poroshenko le marchand de chocolat (ça ne s'invente pas) installé dans la place par l'Allemagne, et son Premier ministre puéril Arseni Iatsenioukˇ, pantin manipulé par l'amazone Victoria Nuland, qui s'était quelque peu trompée dans ses calculs puisque la guerre financière contre la Russie a commencé par ruiner l'Ukraine.

Du point de vue de David Herszenhorn, le virage subtil d'Obama vaut reconnaissance pragmatique du fait que la politique consistant à isoler la Russie économiquement et diplomatiquement, est un échec. Il cite Viktor A. Kremenyuk, vice-directeur du think tank Institut US-Canada, lié à la prestigieuse Académie des sciences de Russie, qui admet que le Kremlin a résisté aux sanctions et introduit des contre-sanctions.

Tout cela alors que Poutine n'a jamais cessé de coopérer avec les USA dans les contentieux pressants concernant la Syrie, l'Iran, la Corée du Nord et le Yémen, se bornant à quelques menaces de se retirer des négociations sur l'armement nucléaire ou conventionnel, que Kerry utilise comme feuille de vigne pour justifier sa visite à Sotchi.

Paul Craig Roberts, assistant jadis au secrétariat au Trésor sous Ronald Reagan, dit que les États-Unis ont envoyé John Kerry en Russie en position de suppliant .

Or donc, si Obama a lâché l'Ukraine, c'est en échange de quoi ? Qu'en est-il de la France et de l'Allemagne reléguées par les États-Unis de Minsk II à Sotchi ?

David Herszenhorn ne lit même pas son propre journal ; il n'est pas au courant de l'avertissement donné par Vlady lors de sa conférence historique à Munich, il y a huit ans.

Il avait annoncé l'échec de toute la politique d'amateurs de l'administration Obama, alors que le meilleur géostratège de tous les temps pour les US, Georges Kennan, avait prévenu que c'était une grave erreur d'asphyxier la Russie, super puissance nucléaire .

À mon avis, le problème des USA vient de ce que leur politique étrangère est entre les mains de néophytes portés sur les bravades de bistrot, parce que la génération précédente est en voie de disparition : Kissinger a 91 ans, Brent Scowcroft 90, Brzezinski 87, et le Texan James Baker III 86. Et le plus imprudent parmi eux est le russophobe Brzezinski.

Aujourd'hui la politique étrangère des USA se trouve prise en otage par les multimédias israélo-anglosaxons et leurs clowns nocturnes et bavards, qui sévissent dans les talk shows et ne savent même pas ce qu'est une multi ogive nucléaire placée dans un missile intercontinental russe Topol M, qui couperait toute envie de rire à l'humanité.

À Moscou, on ne doit pas être rassuré par la retraite tactique des États-Unis d'Ukraine, alors que les alliés de Vicky Nuland dans les Balkans, avec à leur tête le méga-spéculateur George Soros – pantin présumé des banquiers esclavagistes Rothschild, poussent à la révolte islamique en Macédoine : c'est le nouveau front israélo-anglo-saxon contre la Russie.

Source : voltairnet

SYRIE

La France accepte une transition par consentement mutuel

LA RÉUNION des 22 États membres de la Coalition internationale anti-Daesh (+ les Nations unies et l'Union européenne), tenue le 2 juin 2015 à Paris, a été l'occasion d'un coup de théâtre.

Pour signer l'accord qu'ils ont négocié avec l'Iran, les États-Unis devaient s'engager à libérer l'axe de communication entre Damas et l'Iran, donc de prendre de véritables mesures contre Daesh qui occupe Palmyre .

La déclaration finale indique en effet que les participants « ont rappelé leur souhait de préserver l'unité et la souveraineté de la Syrie et ont appelé au prompt lancement d'un véritable processus politique inclusif, sous les auspices des Nations Unies, en vue de mettre en œuvre les principes du communiqué de Genève – y compris la mise en place, par consentement mutuel, d'un organe de gouvernement transitoire doté de la plénitude du pouvoir exécutif. Ils ont affirmé que seule une transition politique permettra d'établir les conditions nécessaires pour renverser la vague d'extrémisme et de radicalisme engendrée par les abus du régime et de lutter efficacement contre toutes les organisations terroristes en Syrie, y compris Daech. » En d'autres termes, la Coalition pourra se coordonner avec l'Armée arabe syrienne et la France accepte, enfin, le communiqué de Genève du 30 juin 2012 . En effet, la France avait soudainement posé comme préalable à toute négociation le départ du président el-Assad qu'elle qualifiait de « dictateur sanguinaire », provoquant ainsi la démission du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Depuis trois ans, la France ne cessait de relancer la guerre en supervisant le transfert de jihadistes en Syrie. **R.I**

TELEX - TELEX - TELEX -

Journée mondiale du don de sang : la population appelée à répondre en masse

LA FÉDÉRATION algérienne des donneurs de sang a appelé jeudi la population à répondre «en masse à une action de don de sang qu'elle lance à loccasion de la Journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin.
Cet appel concerne l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et jouissant d'une bonne santé, précise la fédération dans un communiqué.
«Ce geste noble rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, fait valoir cet organisme qui compte «sur la générosité de chacun pour répondre à ce geste simple, hautement humanitaire».

INTERVENTIONS CHIRURGICALES AU PROFIT D'ENFANTS PRÉSENTANT DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES

DES INTERVENTIONS chirurgicales sont effectuées à compter de ce mercredi à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf d'Ouargla sur 5 enfants présentant des malformations congénitales au niveau de l'appareil urinaire, a-t-on constaté.
Encadrées par une équipe médicale composée d'un spécialiste en chirurgie de malformations congénitales de l'hôpital de Strasbourg, de trois spécialistes en chirurgie infantile du CHU Mustapha Bacha et d'un chirurgien pédiatre de l'EPH de Ouargla, ces opérations, prévues sur deux jours, devront permettre la correction des malformations de ces enfants, a indiqué le chef de service de pédiatrie à l'EPH Mohamed Boudiaf, Dr. Tewfik Benchikh.
Expliquant que les enfants sont souvent sujets à ces maladies d'urologie, de la vessie notamment, Dr Bencheikh a indiqué que cette initiative, organisée par l'association des médecins de la wilaya, permettra le perfectionnement des capacités des praticiens d'Ouargla, l'initiation des pédiatres de la région aux nouvelles techniques utilisées dans ce domaine médical.
Dix opérations chirurgicales avaient été menées dernièrement dans cet hôpital au profit d'enfants présentant des malformations au niveau des appareils digestif et génital, a indiqué la même source.

ABDELMALEK BOUDIAF

Evaluation de chaque établissement hospitalier en fonction de la qualité de ses prestations

«A partir de ce jour, chaque établissement hospitalier sera classé en fonction de la qualité des soins prodigués au citoyen», a annoncé jeudi à alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Boudiaf à l'ouverture de la rencontre d'évaluation nationale des directeurs de la santé et directeurs des centres hospitaliers.



La mise en place d'une nouvelle organisation visant à classer chaque établissement hospitalier en fonction de la qualité des prestations offertes au citoyen et de la prise en charge du malade, a expliqué Abdelmalek Boudiaf.
Il a précisé que pour garantir l'accès aux soins et une bonne prise en charge du malade, le directeur de wilaya de la santé et les responsables des établissements hospitaliers feront eux aussi, l'objet d'évaluation». Tous ces gestionnaires sont habilités à veiller au fonctionnement des services et structures dans le cadre du respect du service public notamment la lutte contre l'absentéisme dans le cadre des dispositions en vigueur, a-t-il tenu à dire.
M. Boudiaf a souligné à ce propos, que le gestionnaire devra prendre toutes le mesures nécessaires sans crainte aucune des pressions ou interventions dès lors que le droit du malade reste au dessus de toute autre considération».
Il a estimé qu'il était inadmissible et injustifiable que les établissements hospitaliers ne parviennent pas à assurer un bon accueil et une prise en charge effective au malade au moment où «nous avions pu prendre en charge des dossiers épineux et complexes comme celui du cancer et de la pénurie des médicaments».
D'autre part, la rencontre nationale qui s'inscrit dans le cadre du suivi du fonctionnement du secteur de la santé, a permis d'évoquer les réalisations du premier semestre de l'année en cours notamment ce qui a trait au fonctionnement des services des urgences et de réanimation médicale et d'autres thèmes liés aux examens et concours professionnels ainsi que les mesures prises en prévision du mois sacré de Ramadhan et de la saison estivale. Le ministre de la Santé a appelé enfin, tous les directeurs d'établissements hospitaliers à intensifier les activités à caractère prophylactique par l'association des secteurs concernés afin de limiter la propagation des maladies qui surviennent pendant l'été et de veiller à la bonne coordination entre les radios locales chargées de diffuser les recommandations à observer durant ce mois sacré.

L'évaluation des acquis des élèves «nécessite» une approche collaboratrice et participative

L'ÉVALUATION des objectifs réalisés en matière des acquis des élèves «nécessite» une approche collaboratrice et participative de tous les acteurs en partant de standards préalablement déterminés, ont affirmé les participants au colloque international sur «l'évaluation des acquis des élèves : Etat des lieux et perspectives».
«Ce type d'évaluation se base sur un ensemble d'indicateurs, correspondant à des données statistiques, qui mettent en lumière les caractéristiques du système éducatif à un moment donné», ont indiqué des chercheurs en Education au terme du colloque.
A ce propos, il a été signalé qu'une telle évaluation «permet de savoir si on a atteint les objectifs en termes de réussite scolaire pour tous et/ou de réduction des inégalités entre les élèves ainsi que de mesurer les progrès réalisés».
Les résultats des enquêtes comparatives internationales montrent que le système d'éducation et de formation algérien reste en deçà des espérances collectives.
Les participants ont appelé à cet effet à mettre en place une politique d'évaluation renforcée par la loi d'orientation 08-04 du 23 janvier 2008 pour promouvoir une culture de la performance et du résultat.
Dans cet aspect, le directeur général de l'INRE, Mohamed Brahim Salah, a indiqué que «la direction de l'Evaluation et de la Prospective du ministère de l'Education nationale en collaboration avec l'Inspection générale, l'INRE et les organismes extérieurs nationaux ou internationaux sont à même à réaliser des études de recherches sur le pilotage des opérations d'évaluation des acquis des élèves». Le même responsable a précisé dans ce cadre que des travaux significatifs sont entamés par la tutelle et que des avancées nouvelles sont nécessaires pour assurer l'égalité des chances et garantir la réussite des tous les élèves.
Trois domaines de réflexion ont été abordés lors de ce colloque, le premier à concerné le positionnement institutionnel des structures qui vont développer les activités d'évaluation, avec le souci d'une part d'une relation suffisamment proche avec les décideurs et assez d'autonomie pour pouvoir développer une culture de l'évaluation qui soit davantage scientifique qu'administrative.
Le second domaine a traité des personnels qui seront chargés de conduire ces évaluations. L'expérience internationale montre que ces travaux font souvent recours à des approches méthodologiques particulières et à des instrumentations analytiques sophistiquées.
Le renforcement progressif des qualifications et des compétences professionnelles devra sans doute faire l'objet de réflexions et de stratégies à mettre en œuvre sur ce plan, ont estimé les chercheurs. Le troisième domaine concerne la façon d'animer les réseaux qu'il conviendra de construire de sorte à respecter la constitution d'une culture nationale de l'évaluation.
La ministre de l'Education nationale Nouria Benghabrit avait mis en exergue l'importance de l'évaluation comme dispositif d'amélioration de la qualité de l'enseignement, soulignant, à l'ouverture du colloque «l'impératif de revoir les mécanismes d'évaluation des examens nationaux».

Les pathologies neuro-psycho-psychiatriques chez le personnel navigant en débat

UN SÉMINAIRE sur les pathologies neuro-psycho-psychiatriques chez le personnel navigant a été organisé jeudi à Alger avec comme objectif d'échanger et d'améliorer les connaissances entre expertises et spécialistes en la matière.
Dans son allocution d'ouverture, le général Messaoudi Fayçal, directeur du CNEMPN, a insisté sur l'enrichissement des connaissances des spécialistes afin, a-t-il dit, «d'améliorer le travail dans le domaine de l'expertise médicale du personnel navigant et par là même assurer la sécurité des vols». Il a rappelé à cet effet la catastrophe aérienne des Alpes qui était en relation directe avec une affection neuropsychiatrique d'un des membres de l'équipage de l'avion. L'Airbus A320 de Germanwings (Allemagne), qui devait relier Barcelone à Düsseldorf, s'était écrasé (mars 2015) dans les Alpes françaises, faisant 150 morts. Le copilote, soupçonné d'avoir volontairement provoqué le crash de l'appareil, avait caché qu'il faisait l'objet d'un arrêt maladie le jour de l'accident, rappelle-t-on. La presse allemande avait aussi révélé que ce copilote avait souffert d'une grave dépression durant sa formation de pilote. Au cours de ce séminaire auquel ont assisté des généraux et des généraux majors ainsi que des cadres-spécialistes dans la navigation civile et miliaire, les thèmes abordés ont notamment focalisé sur le personnel navigant, dont la santé est primordiale pour la sécurité des vols. En ce sens, la scintigraphie myocardique, la maladie rénale chronique, les réactions psychologiques au stress, l'impact de la fatigue sur les fonctions cognitives chez le personnel navigant sont autant de thèmes abordés par les spécialistes qui ont animé cette 6e journée scientifique. Organisé à l'occasion de la 6e journée scientifique du Centre national d'expertise médicale du personnel navigant (CNEMPN) à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache de Ain Naadja, le séminaire a regroupé des spécialistes de la santé civile et militaire qui ont à échangé leurs expériences et connaissances dans le domaine de la navigation et la sécurité des vols.

DISPARITION DU CINÉASTE BENAMAR BAKHTI

La perte d'un pionnier



Décédé à l'âge de 74 ans, Benamar Bakhti sera inhumé ce jeudi 4 juin, au cimetière d'El Alia à Alger en présence de nombreux artistes, léguant nombre d'œuvres et un projet de film sur l'Emir Abdelkader.

Si le regretté Benamar Bakhti est l'une des grandes figures du cinéma algérien, il laissera notamment un méga projet de film sur l'Emir Abdelkader, un rêve qu'il a voulu réaliser jusqu'à son dernier souffle. Il a également souhaité la réalisation du long métrage Le clandestin 2, après le succès populaire dont a joui le premier, Le clandestin (ou le taxi clandestin), en 1989. Ce film a alors révélé au grand public le talentueux Athmane Ariouet, ce même Ariouet qui a incarné, avec brio, des années auparavant (1983) le rôle de Cheikh Bouamama, l'un des leaders de la résistance populaire algérienne contre l'occupation française. Au sujet du film sur l'Emir Abdelkader, c'est au début des années 90 que Benamar Bakhti a eu l'idée de réaliser un film à dimension internationale sur cette personnalité historique, mais ce projet n'a pas pu voir le jour en cette décennie extrêmement difficile pour l'Algérie, mais aussi pour les artistes qui vont aux aussi payer un lourd tribut au terrorisme dont l'impact destructeur a pesé sur l'évolution du cinéma et de tous les arts. En évoquant les œuvres du défunt, le cinéaste Ahmed Rachedi a rappelé les nombreux projets que le regretté a voulu réaliser 20 ans durant, mais qui sont restés à l'état du rêve. Benamar Bakhti sera également célèbre pour son chef-d'oeuvre L'épopée de Cheikh Bouamama et pour bien d'autres œuvres irréprochables, selon M. Rachedi qui déplore que «des cinéastes de la trempe de Bakhti ne puissent pas bénéficier de conditions favorables à l'éclosion de leurs idées et projets». Natif de Tlemcen, Benamar Bakhti est diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques de Paris (IDHEC). Au début de sa carrière, il exerce comme assistant à France Télévision aux côtés de cinéastes français comme Claude Lelouch et Jean-Paul Sassy. De retour en Algérie, il intégre la Radio et la Télévision algériennes en tant que producteur. Il réalisera nombre de téléfilms dont Le Moudjahid et Le retour. Plusieurs réalisateurs, producteurs, acteurs, techniciens et amis, dont Said Hilmi, Ghouti Bendeddouche, Zahir Bouzerar, Noureddine Choukas, Moussa Haddad, Abdelkader Bendaâmache, Salim Benelkadi, Abdelhamid Rabia, Hamidou, Lamine Merbah, Bachir Derraïs, Ahmed Kadri, tous très peinés suite à cette «immense perte», ont assisté à ses funérailles, saluant la mémoire d'un des pionniers du cinéma algérien.

R. C

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE ARABE

«Un patrimoine commun»

DANS son intervention, lors de l'atelier au palais de la Culture Malek- Haddad à Constantine, ce jeudi 4 juin, le calligraphe égyptien Mahmoud Ferhat a estimé que la calligraphie arabe constitue «un patrimoine commun à tout le monde arabe et musulman» et renvoie à l'Histoire et la civilisation de la nation musulmane.

En intervenant lors de cet atelier, dans le cadre de la septième édition du Festival international de la calligraphie arabe, inscrite, cette année, parmi les activités de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, M. Ferhat a précisé que la calligraphie repose sur «la portée significative de la lettre, du mot et de la phrase», elle constitue «un précieux repère». Il a mis en valeur, à travers des exemples pratiques, la lettre, le mot et la phrase arabes, soulignant «les approches fondamentales de l'art de tracer les lettres au qalam en mettant en avant les dimensions esthétique et artistique de la calligraphie». Soulignant qu'il s'agit-là d'un art ancestral, Ferhat a indiqué que les sources d'inspiration du calligraphe sont «multiples et diversifiées», relevant, dans ce contexte, que l'environnement et la nature donnent «un sens très profond à l'art de la calligraphie». De son côté, Zoubeida-Jihane Iziener, enseignante universitaire en architecture, a indiqué à l'APS que le musée de la calligraphie à Istanbul en Turquie renferme «une des plus riches et des plus grandes» collections de calligraphie dans le monde, avec des œuvres calligraphiques à écriture indienne, maghrébine, naskhi et kouffi de plusieurs sultans de la Sublime Porte et des plus grands calligraphes du monde musulman. Mme Izienер, affirmant que cet art est «en plein épanouissement» en Turquie, a indiqué qu'une importante exposition dédiée à la calligraphie a été organisée l'année dernière au musée Sainte-Sophie regroupant des œuvres de calligraphes aussi célèbres qu'Ali Toy et Hadsan Chalabi qui représentent le mieux les deux écoles de Turquie. Inauguré lundi dernier par la ministre de l'Education nationale, le Festival international de la calligraphie arabe se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, il regroupe prés de 120 artistes de renom, algériens et d'autres venus de 24 pays dont l'Irak, l'Iran, la Chine, le Koweït, la Turquie, la Syrie, l'Arabie Saoudite, le Pakistan, et l'Azerbaïdjan. Plus de 200 œuvres de calligraphes algériens et étrangers sont exposées, représentant autant d'œuvres artistiques inspirées des écoles classique et moderne et réalisées dans différents styles d'écriture, maghribi, tuluth koufi et naskh, selon le commissaire du festival, Mustapha Benkahla. Parallèlement au festival, un concours international de la calligraphie arabe «récompensant les trois meilleures œuvres de deux styles de calligraphie, le classique et le contemporain», a expliqué M. Benkahla, ajoutant qu'un jury composé de cinq membres sélectionnera les lauréats. Le commissaire du festival a également précisé que cette édition met à l'honneur «la richesse, l'authenticité et l'esthétisme de la calligraphie maghrébine». Des conférences ayant trait à la calligraphie sont tenues en marge du festival par des spécialistes venus, entre autres pays, d'Inde, du Nigéria, de France, du Soudan et du Sultanat d'Oman, tandis que des «ateliers ouverts» seront organisés pour échanger les expériences et établir des contacts entre artistes.

APS

SORTIR

ASIA
Exposition Asia By Kids par des élèves de l'atelier Art'Landz jusqu'au samedi 6 juin. Musée national du Bardo. Dessin, peinture, art'textile, art'nature, art'paper et art'déco autour de la culture asiatique : Japon, Chine, Indonésie, Iran, Inde.

RENCONTRE
Rencontre avec le plasticien Mehdi Bardi Djelil. Le samedi 06 juin.14h30. Restaurant Lalla Mina, Alger-centre. Autour d'un comité: l'écrivain Hajar Bali, l'éditrice Selma Hellal, l'artiste Mourad Krinah, la critique d'art et professeur aux Beaux-arts Nadira Laggoune.

RECITAL
La soprano Amel Brahim-Djelloul et le pianiste Nicolas Jouve en récital Mélodies populaires.
Le mardi 09 juin. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Célébration de l'alliance de la tradition populaire et de compositeurs comme Brahms, Ravel, Collet...

VOYAGE
Appel à candidature aux artistes, écrivains, et bloggeurs pour un voyage en bateau: Algérie-Tunisie-Italie. Départ d'Espagne le 12 juin et arrivée à Alger le 13 juillet 2015. Voyage lié au programme Clandestine Integration, initié par le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social pour créer le dialogue et rassembler les cultures euro-africaines. Consulter: Algerian Center For Social Entrepreneurship/timeline (facebook)

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

GNAWA
Aziz Sahmaoui & University of Gnawa en concert. Mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger. Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ;
Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ; Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin. Consulter : www.feliv.dz

CLASSEMENT FIFA : L'ALGÉRIE PERD UNE PLACE

LA SÉLECTION algérienne de football a perdu une place et occupe désormais la 21e position au classement mondial du mois de juin de la Fédération internationale de football (FIFA), publié ce jeudi 4 juin, par l'instance mondiale sur son site Internet. Au niveau africain, les Verts conservent leur première place devant les champions d'Afrique, la Côte d'Ivoire (24e position). La Tunisie a gagné deux places et occupe la 29e position. Quant au Ghanéens, ils ont connu une grosse chute en perdant 8 places et occupent actuellement la 34e position.

CS CONSTANTINE : BRACCI PROLONGE POUR DEUX SAISONS

L'ENTRAÎNEUR FRANÇAIS François Bracci s'est mis d'accord sur une prolongation de deux saisons de son contrat le liant au CS Constantine selon le président Omar Bentobal. «Nous avons évoqué avec Bracci le volet recrutement, et notamment la nécessité de renforcer la charnière centrale, maillon faible de l'équipe la saison dernière, sans oublier le milieu défensif», a-t-il expliqué. Par ailleurs, Bentobal a souligné que la reprise des entraînements est fixée au 29 juin, «avec d'abord un regroupement en Algérie, pour ensuite effectuer un second et dernier stage, à Aïn Draham en Tunisie, juste après les fêtes de l'Aïd, qui sera ponctué par une série de matchs amicaux».

USM BEL-ABBÈS : KAMEL MOUASSA, LA PRIORITÉ DES DIRIGEANTS

L'USM BEL-ABBÈS, reléguée en Ligue 2, fait de l'engagement de l'entraîneur Kamel Mouassa, sa «priorité» en vue de la saison prochaine. «Les dirigeants de l'USMBA insistent pour mes services, mais, pour le moment, je n'ai pris aucune décision, du moment que ma situation avec mon club l'USM Blida n'est pas claire», a affirmé à l'APS, Mouassa.«Ce n'est pas Douidene qui m'a fait venir à Blida, mais les responsables du conseil d'administration. J'attends la décision de ces derniers pour être fixé sur mon avenir»,

LE MAROC IMPLIQUÉ DANS L'AFFAIRE DES POTS DE VIN VERSÉS POUR OBTENIR LE MONDIAL 98

Après l'Afrique du Sud, c'est au tour du Maroc d'être cité dans une affaire de corruption ayant trait à l'attribution de la Coupe du Monde 1998 pour laquelle le Royaume chérifien était candidat en compagnie de la France. Selon Chuck Blazer, ancien haut responsable de la FIFA, devenu par la suite la taupe du FBI, le Maroc a versé des pots-de-vin pour tenter d'obtenir l'organisation du Mondial 98, finalement attribué à la France. Dans des documents déclassifiés par la justice américaine, publiés ce mercredi, l'on apprend que Chuck Blazer et un autre haut cadre de la FIFA appelé « Complice N°1 » étaient invités au Maroc. Durant leur séjour, « un représentant du comité de candidature marocain a offert un pot-de-vin au complice N°1 en échange de sa voix pour le Maroc dans le scrutin pour le pays-hôte de la Coupe du monde 1998. Le conspirateur N°1 a accepté le pot-de-vin », révèle l'ex-Secrétaire général de la Concacaf, aujourd'hui inculpé de racket et corruption.En tout cas, la réputation du Maroc va en prendre un sérieux coup après ces nouvelles révélations.

DEMI-FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL

Vers une autre finale GS Pétroliers –CRB DarEl-Beida

Demain soir, on connaîtra enfin les deux animateurs de la finale de la coupe d'Algérie de basket, à l'issue des demi-finales prévues aujourd'hui.



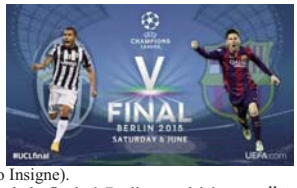
Deux affiches totalement inédites sont en effet au programme de cette avant-dernière marche qui donne droit à la finale de la coupe d'Algérie de basket-ball prévue le 13 juin à la salle Harcha Hacène. Tout porte à croire à la lecture des deux rencontres au programme des puristes de la balle au panier, que l'on s'achemine vers une autre finale GS Pétroliers CRB Dar El-Beida. Ainsi donc, les regards seront tournés d'abord vers la salle omnisports de Mascara pour un duel, le moins que l'on puisse dire assez déséquilibré, entre le tenant du sacre et champion d'Algérie en titre cette saison, le GS Pétroliers, en l'occurrence et celui que l'on peut considérer comme l'invité-surprise dans ce dernier carré d'As, le COBB Oran, qui vient de retrouver l'élite. C'est a priori une simple formalité pour les poulains de Faid Billal, tout auréolés de leur nouvelle consécration et décidés à réussir la passe de trois cette année, vainqueurs du tournoi de l'Excellence et champions d'Algérie. C'est dire que les Oranais sont pratiquement face à une mission quasi impossible, même s'ils ont le droit de rêver d'un exploit. L'autre demi-finale aura pour théâtre la salle omnisports d'El-Eulma et mettra aux prises un spécialiste de l'épreuve avec trois finalistes malheureux le CRB Dar El-Beida avec un novice, l'AB Skikda. Un duel qui voit les Banlieusards de la capitale partir dans la peau de favori pour passer ce tour et aller chercher une quatrième finale. Force est de constater que ce ne sera guère une simple affaire devant une formation skikdie décidée à forcer le destin et à confirmer son statut de trouble-fête pour cette saison. Les poulains du coach Ait Kaci savent ce qui les attend devant un cinq de l'ABS, qui vient de terminer sa saison par une honorable participation aux derniers tournois play-off et qui ne va sûrement pas se présenter en victime expiatoire mais pour arracher une historique qualification en finale de coupe d'Algérie. Il reste que si la logique venait à se faire respecter, on devrait se retrouver avec une troisième finale GSP - CRBDB.

S.S

Aujourd'hui à 16h00 :
El-Eulma :
AB Skikda - CRBDar El-Beida
Mascara : COBB Oran – GS Pétroliers

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE CE SOIR À L'OLYMPIASTADION DE BERLIN (19H45)

Juve -Barça, une finale de prestige



LA JUVENTUS et le FC Barcelona, deux des plus prestigieuses équipes du football européen, se rencontrent ce soir en finale de l'UEFA Champions League 2014/15 à l'Olympiastadion de Berlin . La Juventus, en finale pour la première fois en 12 ans, espère être couronnée pour la troisième fois aux dépens d'une équipe du Barça qui vise un cinquième titre, et un quatrième en dix ans. Une victoire à Berlin viendrait ponctuer une magnifique première saison au club pour les deux entraîneurs. Massimiliano Allegri a aidé la Juventus à remporter le titre en Serie A tandis que Luis Enrique en a fait de même avec le Barça en Liga. Les deux formations peuvent signer un triplé championnat/coupe/Champions League à Berlin après leurs victoire dans les deux compétitions nationales

JUVE

• La Juventus va disputer sa huitième finale de Coupe des champions. Bilan : 2 v., 5 d.:
• Le club turinois comprend quatre joueurs ayant gagné l'UEFA Champions League : Andrea Pirlo (AC Milan 2003, 2007) ; Patrice Évra et Carlos Tévez (Manchester United FC 2008) ; Álvaro Morata (Real Madrid CF 2014).
• Buffon est le seul joueur encore présent à la Juve ayant disputé la dernière finale du club, en 2003. Pirlo était du côté du Milan.
• La Juventus a atteint la finale en éliminant le tenant du titre du Real Madrid CF (tot. 3-2) en demi-finale.
• La Juventus a décroché un quatrième titre consécutif en Italie avant sa demi-finale aller contre le Real Madrid. Depuis le match retour en Espagne le 13 mai, les Bianconeri ont battu l'Inter (2-1) et le SSC Napoli (3-1) en Serie A et ont signé un partage face au Hellas Verona FC (2-2).
• L'équipe d'Allegri est l'attaque la plus prolifique du championnat italien (72 buts marqués) et la meilleure défense (24 buts concédés).
• La Juventus est invaincue depuis neuf matches toutes compétitions confondues.
• Face à Naples, Buffon a joué le 900e match de sa carrière (tir au but arrêté de Lorenzo Insigne).
• Chiellini est absent de la finale à Berlin, touché à un mollet à l'entraînement le 3 juin.

BARCA

• Buteur lors des finales disputées en 2009 et 2011, Lionel Messi pourrait devenir le premier joueur à faire trembler les filets dans trois finales de l'UEFA Champions League.
• Barcelone a joué six finales de Coupe des vainqueurs de coupe européenne. Les Catalans l'ont emporté en 1979, 1982, 1989 et 1997, et se sont inclinés en 1969 et 1991. Luis Enrique était joueur de l'équipe victorieuse en 1997 contre le Paris Saint-Germain.
• Huit joueurs vainqueurs de la finale de l'UEFA Champions League 2011 sont encore présents : Daniel Alves, Gerard Piqué, Xavi Hernández, Andrés Iniesta, Javier Mascherano, Carles Busquets, Pedro Rodríguez et Lionel Messi. Adriano était resté sur le banc.
• Barcelone retrouve la finale après quatre ans d'absence. Les Blaugrana ont éliminé le Bayern Munich 5-3 score cumulé en demi-finales. Avant leur revers au retour à Munich, ils restaient sur une série de neuf victoires dans la compétition.
• Messi a marqué sept buts lors de ses cinq derniers matches contre des clubs de Serie A.
• Xavi est devenu le deuxième joueur à 150 matches en UEFA Champions League, en demi-finales retour contre Bayern.
• Barcelone a gagné une 27e Coupe d'Espagne, le 30 mai, un record, réussissant du même coup son sixième doublé en battant l'Athletic 3-1 au Camp Nou.
• À eux trois, Messi, Neymar et Suárez ont inscrit 120 buts toutes compétitions confondues cette saison, battant le record de 118 établis par la triplette du Real Madrid Karim Benzema, Cristiano Ronaldo et Gonzalo Higuaín en 2011/12.
• Messi a inscrit 58 buts cette saison, dont 43 dans le championnat, 10 en UEFA Champions League et cinq en Coupe.



BILAN DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS DE LA SAISON 2014-201(SUITE ET FIN)

Un championnat controversé

Le championnat de la saison 2014/2015 qui vient de s'achever restera dans les annales du football national. Il a été qualifié d'insolite non parce que l'ordre établi a été défrayé mais parce que certaines rumeurs de matches arrangés ont laissé libre cours aux spéculations. Cette deuxième étape de la genèse d'une compétition unique n'est que le prolongement de la première partie publiée dans notre dernière édition.

NAHD : UN SAUVETAGE MIRACULEUX

A cinq journées du baisser de rideau, le NAHD était condamné au purgatoire vu sa position de lanterne rouge avec 27 points au compteur. Mais dans un sursaut d'orgueil et un sprint époustouflant, les Sang et Or, sous la houlette de l'entraîneur Bouzidi, ont enchaîné une série de belles performances avec, à la clé, 4 victoires dont deux à l'extérieur face au RCA et à l'USMH ainsi qu'un nul, ce qui leur a permis non seulement de quitter la zone des turbulences mais de terminer la saison à la 9e place, avec un total de 40 unités. Incroyable et spectaculaire remontée du Nasria dans une course effrénée lors du sprint final, ponctuée par le maintien dans la cour des grands pour un autre bail.

MCEE : EXPLOIT AFRICAIN ET DESCENTE AUX ENFERS

Le MCEE est l'exemple frappant dans le paradoxe du championnat de Ligue 1 pour la simple raison que les Eulmis, sur le plan des statistiques, détiennent certains records dont la meilleure attaque avec 40 buts inscrits. De plus, l'international Derardja s'est illustré en terminant meilleur buteur avec 15 réalisations. Mais le plus surprenant est cette qualification historique pour la phase des poules dans la prestigieuse épreuve africaine, surtout que le Babya, pour sa première aventure dans le safari continental, a réussi un exploit inespéré. A la lecture de ces performances, d'aucuns n'auront pronostiqué le triste sort que vient de vivre les Vert et Rouge des Hauts Plateaux, qui quittent l'élite. Un coup dur pour le mental des joueurs, qui s'apprêtent à entamer les matches de poule.

L'USMBA : L'ASCENSEUR

Parmi les équipes qui ont rétrogradé en Ligue 2, nous citerons l'USMBA qui, pour la deuxième saison, n'arrive pas à faire un long chemin parmi l'élite puisqu'au tomber de rideau du championnat, la formation de la Mekarra est redescendu au palier inférieur. Cela nous amène à conclure que les responsables des Scorpions n'ont pas tiré les enseignements qui s'imposent pour éviter les mêmes déboires.

Matches arrangés : entre rumeurs et vérité

Le championnat, en plus de son phénomène de collé-serré, a été marqué par les rumeurs de matches arrangés en ce qui concerne les équipes menacées par la descente aux enfers. Cela s'est amplifié dans la dernière ligne de la compétition. Il semble que les résultats de certaines rencontres ont donné lieu à des spéculations, à l'image des victoires du NAHD face au RCA et à l'USMH ainsi que de la lourde défaite du CRB devant le MCA, ce qui a suscité la colère des supporters. Dans un autre registre, les déclarations de joueurs (le gardien Matijas de l'USMBA et celle d'Achiou) et de présidents (l'un deux a soupçonné des joueurs d'avoir levé le pied face au MCA, un autre a annoncé ouvertement donner le gain du match à son adversaire) est assez révélateur. Ceci n'écarte pas l'idée combine. Le hic dans tout cela d'une c'est que les instances du sport roi n'ont pris aucune décision ou encore des sanctions sous prétexte qu'il n'y a pas de preuves.

Nassim A.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU STAGE DES VERTS À SIDI MOUSSA

Gourcuff tient sa liste des 23 pour la confrontation du 13 juin contre les Seychelles à Blida

LA SÉLECTION nationale de football a clos Jeudi sa première partie de stage au centre technique de Sidi Moussa en prévision de son prochain match pour la qualification à Blida le 13 juin face à son homologue des Seychelles. Cette rencontre rentre dans le cadre des qualifications à la phase finale de la CAN-2017 au Gabon.Cela dit, ce premier regroupement, faut-il le rappeler, avait débuté dés la semaine passée avec la présence en grande partie des joueurs dits locaux. La liste de ces derniers a été réduite pour ne retenir qu'une liste définitive de 23 joueurs. La première phase de ce chantier a été clôturée donc par la première séance d'entraînement, programmée au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Auparavant les Verts se sont contentés de séances sur les terrains du centre technique de Sidi Moussa en attendant que le coach national réunisse tout le monde. Au cours du stage, le sélectionneur national Christian Gourcuff a programmé des séances d'entraînement plutôt légères afin que les joueurs puissent bien récupérer d'autant plus que le regroupement intervient en fin de saison. Gourcuffa cette fois axé et donné une plus grande importance à la forme des joueurs locaux comme l'avait souhaité le boss Raouraoau. Ainsi l'ex.coach des Merlus du Fc Lorient, a porté un œil particulier à chaque élément retenu durant cette première partie du stage à l'exemple de BenayadaHachoudet Belakaroui du Club Africain appelés à résoudre le casse-tête qui se pose dans l'axe central après le départ à la retraite de Bougeurra, la blessure de Halliche et le manque de compétition de Belkalem. Gourcuff a laissé entendre dans ce sens à la fin de ce premier regroupement qu'il était plutôt satisfait de la forme des joueurs locaux sélectionnés et qu'il compte les convoquer pour le stage précompétitif qui débutera dimanche prochain. C'est au cours de ce regroupement que le sélectionneur national passera aux choses sérieuses en entamant la préparation technico-tactique de la rencontre face aux Seychelles.C'est l'arbitre international mauritanien, Mohamed Hamada, qui dirigera la rencontre entre l'Algérie et les Seychelles pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017. Il avait été désigné quatrième arbitre lors de la rencontre entre l'Algérie et l'Ethiopie en novembre dernier. L'autre rencontre du groupe J entre l'Ethiopie et le Lesotho prévue le 14 juin à AddisAbeba, sera dirigée par un trio sénégalais.

LISTE DES 23 JOUEURS RETENUS :

Gardien de but :
Khedairia, Doukha, Asselah.
Défense : Mandi, Zeffane, Belkaroui, Belkalem, Hachoud, Medjani, Benayada, Ghoulam.
Milieu de terrain : Feghouli, Guedioura, Mahrez, Taider, Chenihi, Bentaleb, Boudebouz, Abeid.
Attaque : Slimani, Belfodil, Soudani, Gourmi.

S. S.

LFP : LA COMMISSION D'AUDIT DES STADES INSTALLÉE

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj a installé la commission nationale d'audit des stades au niveau du siège la LFP à Alger, en présence de toutes les personnes mobilisées pour cette action, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition. Cette structure est chargée de superviser tous les stades désignés pour abriter les matches du championnat de ligue 1 et de ligue2 pour la saison 2015/2016.Elle est composée de six groupes structurés au niveau de trois commissions régionales comprenant des responsables et des membres de Ligues, ainsi que d'anciens arbitres. La première opération commencera le 7 juin et s'achèvera le 17 juin. Les trois sous-commissions régionales transmettront par la suite leur rapport à la commission nationale d'audit que préside M. Guellil Fawzi. Les dossiers seront étudiés entre le 21 et 30 juin, après quoi, la commission communiquera au début du mois de juillet l'état des réserves aux clubs concernés.
L'homologation définitive est programmée au mois d'août. Les rapports doivent être établis sur la base d'un canevas travail réalisé par la LFP, qui fixe toutes les annotations relatives aux normes d'homologation techniques et sécuritaires. Le Président de la LFP a instruit les présents à faire preuve d'une grande rigueur dans la mission qui leur est dévolue. « L'histoire de la mort du joueur de la JSK, Albert Ebossé au stade de Tizi Ouzou est encore vivace dans nos mémoires« , a indiqué Kerbadj. »Aussi je considère que votre responsabilité est très grande, Il est impératif de procéder à une évaluation exhaustive et sans concession. Il faut être ferme et exigeant. Le document que vous allez présenter à la commission nationale doit refléter parfaitement l'état des lieux. Je peux vous assurer qu'aucun match ne sera programmé cette saison dans un stade qui ne présente pas les conditions sécuritaires adéquates. »

GAGAÂ ET BOULAOUIDAT S'ENGAGENT AVEC LA JS KABYLIE

LA JS KABYLIE a enregistré ses deux premières recrues de l'intersaison, avec les arrivées d'Ahmed Gagaâ et de Mohamed El Hadi Boulaouidat. Ahmed Gagaâ, le prometteur international Espoirs, 18 ans, est prêté par le Paradou AC après avoir évolué déjà sous la même forme à l'USM Bel Abbès durant la seconde moitié de saison. Il est cédé pour un an aux Canaris par le club présidé par Kheireddine Zetchi. Mohamed El Hadi Boulaouidat, 25 ans, arrive pour sa part de l'Olympique de Médéa avec lequel il a inscrit 12 buts en Ligue 2 lors de la saison qui vient de s'achever. Il s'est lié pour deux ans. Elyés Seddiki, 26 ans, le milieu de terrain du RC Arbaâ, qui disposerait déjà d'un accord avec les Canaris, devrait leur emboîter le pas rapidement. Par ailleurs, le club a prolongé de deux ans le contrat de Kamel Yesli, 26 ans, joueur important de la JSK depuis deux saisons.

IL FAIT RÉPARER SA PORSCHE ET RÉCUPÈRE... UNE PORSHCE



EN RÉCUPÉRANT sa Porsche 911 à la sortie d'un garage Porsche à Dubaï, le propriétaire du bolide s'est retrouvé avec une Porshce. Un homme identifié sur Twitter comme Paul McNeil a déposé sa Porsche 911 dans une concession Porsche de Dubaï afin d'y faire réparer des coups sur le pare-choc arrière.

Pour cela, les carrossiers ont dû ôter les lettres métalliques apposées sur le pare-choc afin de pouvoir faire les réparations nécessaires puis les ont replacées... dans le mauvais ordre! Le propriétaire du véhicule de luxe s'est donc retrouvé non plus avec une Porsche 911 mais bien avec une Porshce. Il peut désormais se vanter de posséder un véhicule unique.
Le cliché est devenu viral après avoir été partagé sur Twitter par Ollie Martin, un ami de Paul McNeil.

En Australie, un oiseau a trouvé la technique parfaite pour échapper aux prédateurs



L'UN DES PLUS PETITS oiseaux d'Australie, l'Acanthize mignon, a trouvé un moyen astucieux pour protéger son nid des prédateurs: il crie au loup, ou plutôt au faucon, imitant le cri d'oiseaux bien plus impressionnants que lui.
«L'imitation n'est pas parfaite, mais suffisante pour tromper le prédateur», explique Branislav Igic, de l'Australian National University, auteur de l'étude.
Les chercheurs ont réalisé l'expérience en confrontant le petit Acanthize mignon à un hibou en peluche. «J'étais perplexe car j'entendais des merles, des méliphagidés... mais je n'en voyais aucun», s'amuse le chercheur, qui publie son étude dans Proceedings B, une revue de la Royal Society britannique. «Il est surprenant qu'un aussi petit oiseau puisse imiter autant d'espèces, même celles beaucoup plus grandes que lui, il est très rusé», précise-t-il.
L'imitation ne convainc pas complètement les prédateurs, mais elle laisse le temps aux oisillons attaqués de se mettre à l'abri. Le mimétisme vocal a déjà été observé chez les oiseaux, mais cette étude est la première à montrer qu'ils le font pour effrayer leurs prédateurs.

Le voleur dépouille un couple mais oublie le ticket gagnant à 1 million

UN COUPLE vivant à Seattle pourra remercier celui qui a fracturé la porte de leur voiture. Si celui-ci a pris tout ce qu'il pouvait à l'intérieur du véhicule, il a oublié l'essentiel: s'emparer d'un vieux ticket gagnant de la loterie. Une erreur à un million de dollars qui a permis aux "victimes" de découvrir qu'ils avaient touché le gros lot. Le karma?
Le couple a raconté au Washington Lotery que le ticket avait été laissé dans la voiture car il pensait qu'il n'était pas gagnant. Sauf qu'il l'était. Depuis février, ce ticket de la loterie Powerball était passé complètement inaperçu. Il pesait pourtant un million de dollars.
C'est finalement le voleur, qui s'est emparé des lunettes de soleil... déposées sur le ticket, qui aura permis aux deux chanceux de se rendre compte qu'ils étaient devenus millionnaires. "Nous avons fêté ça avec une bouteille de champagne!" Tiens donc...
Avec l'argent, les heureux gagnants ont déjà prévu de s'offrir un voyage en France et en Islande, deux pays qu'ils ont toujours rêvé de visiter.



UN LYCÉEN AMÉRINDIEN SE BAT POUR POUVOIR PORTER SA COIFFE À PLUMES



CHRISTIAN TITMAN, lycéen à la Clovis High School (Etats-Unis, Californie), a demandé, voici plusieurs mois, l'annulation de l'interdiction des coiffes traditionnelles ornées de plume d'aigle lors de la cérémonie de remise des diplômes de son école. Selon les militants de l'association ACLU (American Civil Liberties Union), le lycéen de 18 ans, issu de la tribu amérindienne des Pit River, souhaiterait effectivement pouvoir porter sa coiffe traditionnelle lors de sa cérémonie de fin d'étude, au motif qu'il s'agit ici « d'un moyen d'expression de son héritage culturel et religieux ».

Le saviez-vous

UNE FEMME, AMPUTÉE DES DEUX JAMBES, A PARTICIPÉ AU JUSTE PRIX US, ELLE A GAGNÉ UN TAPIS DE COURSE !



Le mois dernier, Danielle Perez, une femme âgée de 31 ans, a participé au jeu télévisé The Price Is Right, la version américaine du Juste Prix, et a gagné un tapis de course. Le problème est que la femme se déplace en fauteuil roulant, en effet elle a perdu ses deux jambes suite à un accident en 2004.
De lendemain de la diffusion de l'émission, Danielle Perez a publié une photo d'elle sur Twitter lorsqu'elle a découvert le prix suivi de ce message « Quand tu gagnes un tapis de course à la télévision, mais que tu n'as pas de pieds ».

POUR RÉGLER SES DETTES, IL AVAIT DONNÉ LA VOITURE DE SES PARENTS À SON DEALER



L'ADDICTION au cannabis d'un Perpignanais l'avait poussé à s'endetter. Aussi, pour « régulariser » sa situation auprès de son dealer attitré, il avait trouvé une combine qu'il pensait sans doute imparable, détaillée ce mercredi sur le site du quotidien L'Indépendant.
Le jeune homme avait remis la voiture de ses parents au trafiquant de drogue, puis avait déclaré le véhicule volé à la gendarmerie. Pris de remords, il avait retiré sa plainte 15 jours plus tard et avait ensuite remboursé ses parents. Seulement, les forces de l'ordre n'ont pas apprécié de perdre leur temps à enquêter inutilement. Le prévenu a écopé de trois mois de prison avec sursis et de 300 euros d'amende.

UN TANK ÉCRASE LA VOITURE D'UNE APPRENTIE CONDUCTRICE



PRIORITÉ AUX TANKS. Si la règle ne figure pas dans le Code de la route, elle a pour elle d'être frappée du coin du bon sens. En Allemagne, une apprentie conductrice l'a appris à ses dépens lundi, quand sa Toyota Yaris a été écrasée par un véhicule de l'armée britannique sur une route du nord du pays, raconte la BBC. La jeune femme circulait dans la région de Lippe quand elle a croisé une colonne de l'armée britannique, qui y dispose d'une base militaire et qui utilise très fréquemment la route en question.
Le conducteur du tank, un soldat de 24 ans, n'a pas pu s'arrêter à temps. Résultat du combat : victoire par K.-O. du Challenger 2 de 62 tonnes.
La voiture a été endommagée à hauteur de 12 000 euros, tandis que le tank n'a pas subi une égratignure. Heureusement, personne n'a été blessé dans l'accident.

Firefox se met à jour et intègre nativement Pocket

Mozilla vient de publier une mise à jour pour Firefox qui apporte notamment le support natif de Pocket mais aussi un mode lecture.

Mozilla bouscule un peu ses habitudes autour de Firefox. Après la version 38 (Firefox version 38 : les DRM sont là), la firme vient de publier la mise à jour 38.0.5 qui sonne forcément comme mineure ou orientée sécurité. Et pourtant, celle-ci apporte du contenu assez conséquent qui aurait dû logiquement être embarqué dans la version 39. Au menu notamment sur desktop : l'intégration de Pocket, un mode lecture ou encore de nouvelles fonctionnalités pour Hello.



Une intégration de Pocket qui fait du bruit

Pocket (anciennement Reat it Later) est un service permettant de conserver des liens afin de les consulter plus tard. Proposé jusqu'à présent sous forme d'extension pour navigateur et d'appli mobile, Pocket est désormais nativement intégré dans Firefox. Bien que le logiciel soit très populaire, cette intégration avait généré une polémique au moment de son annonce en mai dernier. Il était notamment question de savoir pourquoi ce service plutôt qu'un autre, dont Wallabag qui lui est libre, contrairement à Pocket. L'intégration n'est pas encore proposée en français, mais Mozilla y travaille.

Avec cette mise à jour, Firefox se dote également d'un mode lecture attendu depuis longtemps. Il s'agit tout simplement d'une fonctionnalité permettant de n'afficher à l'écran que les éléments essentiels d'un article, à savoir le texte et éventuellement les images d'illustration. Enfin, Firefox Hello, le service de discussion intégré au navigateur, s'enrichit. Lors d'une conversation vidéo, un utilisateur de Firefox peut désormais visuellement partager son onglet actif avec son interlocuteur. On relèvera également que Firefox Developer Edition se dote de nouveaux outils orientés performances.

HTC ONE ME : UN TERMINAL HAUT DE GAMME À DESTINATION DU MARCHÉ ASIATIQUE

HTC vient de dévoiler le One ME, un smartphone haut de gamme qui reprend certaines lignes du One M9 mais qui ne devrait malheureusement pas arriver chez nous.

HTC n'en a pas terminé de décliner ses smartphones haut de gamme. Aujourd'hui, c'est via son site officiel en chinois que le constructeur dévoile le HTC One ME. En revanche, les plus intéressés par ce HTC One M9 dopé devront sûrement passer par de l'import pour se le procurer puisqu'il n'est pas prévu ailleurs qu'en Chine pour le moment.

Le HTC One ME (150.99 x 71.99 x 9.75 mm pour 155 grammes) propose un écran de 5,2 pouces (contre 5 pouces pour le One M9). Le smartphone en profite pour embrasser cette fois une résolution WQHD (2560 x 1440, 565 ppi). Propulsé par Android 5, le terminal reprend les grandes lignes HTC dans son design (notamment avec les enceintes BoomSound à l'avant), mais il cette fois habillé par une coque dorsal en polycarbonate (blanc, rose ou gris). Le résultat change un peu, mais l'ensemble respire forcément moins le haut de gamme. A l'intérieur, on trouve



un processeur qui lui aussi change de d'habitude : un MediaTek Helio X10 octo-core 64-bit cadencés à 2,2 GHz. Il est épaulé par 3 Go de RAM et l'on trouve 32 Go d'espace de stockage extensible. Outre des classiques puces 4G, Bluetooth 4.1, ou encore WiFi ac, on trouve des capteurs photo de 20 et 4 MP. Celui au dos (BSI, f/2.2, 27.8mm) est d'ailleurs capable de filmer en 4K. Enfin, une batterie de 2 840 mAh alimente le tout tandis que le HTC One ME est compatible dual SIM.

Pas encore de prix ou de date pour le HTC One ME

HTC n'a pas encore communiqué de prix ou de date de commercialisation pour son HTC One ME que l'on aimerait bien malgré tout voir débarquer chez nous.

SURCHAUFFE : APPLE RAPPELLE LES HAUTS-PARLEURS BEATS PILL XL



Suite à un rare cas de surchauffe, Apple rappelle et rembourse l'intégralité des hauts-parleurs sans-fil Beats Pill XL.

Mercredi, Apple a lancé un rappel volontaire du Beats Pill XL, un haut-parleur sans-fil conçu par Beats by Dre. « La sécurité des clients étant sa priorité absolue, Apple demande aux clients de ne plus utiliser son haut-parleur Beats Pill XL » annonce le communiqué. En cause, un « rare cas » de surchauffe qui peut poser des problèmes de sécurité.

Rappel et remboursement

Outre inviter les utilisateurs du fameux haut-parleur à se rendre sur une page dédiée afin d'obtenir des informations concernant les modalités du retour (remplir un formulaire qui permet de recevoir un colis affranchi) et identifier au besoin le produit (qui existe en noir, blanc, titane, rose et ciel métallique), Apple rembourse également sa clientèle. Il est question d'un paiement électronique de 300 euros, c'est-à-dire le prix actuel du produit dans le commerce où il ne devrait pas rester longtemps.

Un produit Beats et non Apple en cause

Apple précise que ce rappel ne concerne pas d'autres produits Beats ou Apple. Rappelons que Beats appartient à Apple depuis l'an dernier et que le Beats Pill XL a été lancé fin 2013. Si la firme à la pomme précise bien ce point afin de ne pas entacher sa réputation de constructeur pointilleux, en revanche elle n'annonce pas le nombre d'enceintes écoulées. D'après la Consumer Product Safety Commission américaine environ 220 000 ont été vendues aux USA et 11 000 au Canada.

Le dernier cas de surchauffe sérieux relayé concernait le Vaio Fit 11A tandis que ce genre de problème concerne le plus souvent des ordinateurs portables. Si les enceintes sans-fil s'y mettent…

NVIDIA dans les smartphones : c'est bel et bien fini

NOUS APPRENIONS il y a un mois la mise en vente de la filiale Icera de NVIDIA. Sans modems, l'avenir de NVIDIA sur le marché de la téléphonie mobile nous paraissait compliqué. Jen-Hsun Huang, dirigeant de NVIDIA, profite du Computex pour clarifier les choses.

Après avoir annoncé la mise en vente d'Icera, sa filiale rachetée somme toute récemment et spécialisée dans la conception de modems, nous avions du mal à voir comment NVIDIA pourrait poursuivre son activité dans le domaine des smartphones. La marque met aujourd'hui les choses au point. Jen-Hsun Huang a ainsi déclaré à la presse lors du Computex : « Nous avons décidé de ne plus faire de téléphones ».

Si cela ne sonne pas le glas de Tegra en tant que tel, cela met clairement un terme à la présence de NVIDIA sur le marché des smartphones. Il faut dire que la marque au



caméléon avait peinée à convaincre. Tegra n'a jamais vraiment percé dans les superphones, cette catégorie longtemps vantée par Jen-Hsun Huang, et le Tegra 4i est resté quasiment invisible dans les smartphones. L'un des rares fabricants à avoir utilisé ce SoC dans ses produits n'est autre que le sino-français Wiko avec les Wax et Highway 4G.

Du coup, l'avenir des SoC Tegra, qui se sont tout de même trouvés une place notamment dans la Nexus 9 de Google, semble tout de même passer par les développements internes de NVIDIA et notamment les produits pour joueurs de la gamme Shield. Ainsi la Shield Tablet comme la future Shield Android TV utilisent les puces Tegra de la marque. Quant à la téléphonie pure et dure, la marque devrait proposer en licence ses technologies GPU à qui le veut pour intégration dans d'éventuels SoC tierces.

NVIDIA se redéfinit donc comme une compagnie dont le jeu vidéo est le cœur de métier avec des vues sur le Cloud mais aussi dans le domaine automobile. Naturellement, NVIDIA conserve un pied dans le monde de l'entreprise, avec ses solutions Quadro, mais aussi dans le Compute avec ses cartes Tesla notamment.

Un logiciel capable de détecter la douleur sur le visage des malades

UTILISER un logiciel pour mesurer la douleur sur le visage d'une personne souffrante pourrait être bientôt possible, grâce à un algorithme développé par un groupe de chercheurs américains.

L'algorithme est donc capable d'enregistrer et d'apprendre à partir des expressions faciales d'un patient, pour interpréter au cas par cas les différents seuils de douleur. L'étude a été menée via 50 vidéos de jeunes patients pédiatriques, âgés de 5 à 18 ans, alors qu'ils étaient dans l'attente d'une opération de l'appendicite. En comparant les résultats du logiciel aux observations menées habituellement par le personnel médical et les parents, les chercheurs ont obtenu des conclusions similaires, démontrant l'efficacité de leur système.



Les scientifiques estiment qu'un tel système pourrait permettre de surveiller en temps réel la douleur chez les patients, en complément des autres mesures effectuées dans les hôpitaux. Le robot médical Baymax du film Les Nouveaux Héros n'est pas loin de devenir réalité !

Questions ?
Réponses !

POURQUOI LE FLAMANT ROSE DORT-IL SUR UNE PATTE ?



Quel spectacle étrange nous offrent les flamants roses ! Réunis par milliers, ils se mettent tous sur une patte lorsqu'ils s'endorment. Beaucoup d'entre nous se demandent ce qui peut bien expliquer cette position peu naturelle au premier abord : voici donc quelques éléments d'explication.
Le flamant rose (Phoenicopterus roseus) est l'un des oiseaux migrateurs les plus particuliers. Il est grand, d'une envergure pouvant aisément atteindre 1,8 m, le rose de ses plumes est une couleur rare dans le monde animal et il se réunit par milliers en colonies, produisant un spectacle éblouissant dans les eaux salines. Au printemps en Camargue, haut lieu de reproduction du flamant rose, on peut en observer 50.000 !

Le flamant rose se réchauffe la patte en dormant

Son bec d'une forme bien particulière lui permet de filtrer l'eau et la vase pour se nourrir de crustacés, qui lui donnent cette couleur rose.
Mais plus surprenant encore, lorsqu'il dort, le flamant rose adopte une position bien particulière : il ne se tient que sur une patte et range sa tête sous son aile. Pour l'Homme, c'est évidemment étonnant, car il nous semble difficile de trouver le sommeil sur une jambe sans tomber. Le flamant rose n'a aucun problème d'équilibre, il est stable sur une seule patte palmée.
Le corps de l'animal est couvert de plumes, mais ses longues pattes sont à découvert et donc complètement exposées au froid, condition météo à laquelle il est particulièrement sensible. Pour résister aux chutes de température, certaines espèces d'oiseaux se posent au sol, sur leurs pattes, mais pour le flamant rose, il est plus facile de cacher une patte dans son plumage. Cette position limite les déperditions de chaleur, d'autant que l'oiseau dort souvent avec une patte dans l'eau.

Découverte d'une nouvelle espèce d'australopithèque

La découverte d'une nouvelle espèce d'hominine, Australopithecus deyiremeda illustre à nouveau un phénomène que l'on a mis en évidence depuis quelques décennies avec l'arbre généalogique de l'humanité. Plusieurs espèces parmi les hominines ont coexisté et il est parfois difficile de préciser laquelle était l'ancêtre d'une autre. Cette dernière pourrait bien détrôner Lucy au titre de représentant de l'espèce ayant conduit directement au genre Homo.



Depuis quelques mois, les passionnés par les origines de l'Homme sont à la fête avec des annonces spectaculaires d'équipes d'archéologues et de paléoanthropologues. En mars 2015, on apprenait qu'il fallait repousser les origines du genre Homo d'au moins 400.000 ans suite à l'annonce d'une découverte remontant à janvier 2013. Le paléoanthropologue Éthiopien Chalachew Seyoum était tombé à l'époque sur un fragment de mâchoire inférieure fossilisée portant des dents alors qu'il participait à la campagne de fouilles de l'Arizona State University (ASU) explorent la région de Ledi-Geraru, proche d'Hadar en Éthiopie. Son étude et sa datation ont montré qu'elle appartenait à un hominine du genre Homo et qui vivait il y a entre 2,75 à 2,80 millions d'années. Il semble qu'il ne s'agissait pas d'un Homo habilis.
Plus récemment, l'archéologue française du CNRS, Sonia Harmand, qui codirige le West Turkana Archaeological Project (WTAP) a annoncé avec ses collègues qu'avaient été découverts en 2011 les plus vieux outils connus à ce jour, au Kenya cette fois-ci, non loin du lac Turkana. Âgés d'environ 3,3 millions d'années, il ne semble pas possible de les attribuer à des membres du genre Homo mais il était tentant d'y voir la trace d'une industrie lithique propre à Australopithecus afarensis, un hominine rendu célèbre par la découverte de Lucy dont l'espèce vivait précisément dans la région, il y a entre 3,8 et 2,9 millions d'années.

Trois ancêtres potentiels directs pour Homo

Mais un autre préhumain potentiel pouvait aussi faire l'affaire, Kenyanthropus platyops. Ses restes fossilisés, plus précisément un crâne, ont en effet été déterrés en 1999 non loin du site de Lomekwi 3 où les membres du WTAP ont fait leur extraordinaire découverte. Il existe cependant des polémiques quant à l'interprétation de ces restes âgés d'environ 3,5 à 3,2 millions d'années. Pour certains chercheurs, il pourrait s'agir simplement d'un spécimen d'Australopithecus afarensis dont le crâne est déformé. Mais pour d'autres ce crâne évoque plutôt celui d'Homo rudolfensis qui avec Homo habilis fait partie des tout premiers représentants du genre Homo, Kenyanthropus platyops est peut-être même un ancêtre direct de celui-ci. Si tel est le cas, il se pourrait bien qu'Australopithecus afarensis ne soit pas vraiment à l'origine de l'espèce humaine.
Or voilà que d'autres paléoanthropologues viennent encore de compliquer l'arbre généalogique en ce qui concerne les ancêtres directes d'Homo dans une publication du journal Nature. Une équipe internationale dirigée par Yohannes Haile-Selassie du Muséum d'histoire naturelle de Cleveland annonce en effet qu'a été découvert une autre espèce d'australopithèque qui côtoyait celle de Lucy en Éthiopie, il y a entre 3,5 et 3,3 millions d'années. Elle a été baptisée Australopithecus deyiremeda, deyiremeda signifiant « proche parent » en langue afar, une peuplade vivant en Éthiopie et à Djibouti. Les fragments de mâchoires et quelques dents, appartenant à au moins deux individus de cette nouvelle espèce, ont été découverts en 2011, à 35 km de distance seulement du lieu où vers la fin de l'année 1974, une équipe d'une trentaine de chercheurs éthiopiens, américains et français codirigée par Donald Johanson (paléoanthropologie), Maurice Taieb (géologie) et Yves Coppens (paléontologie) a effectué les fouilles ayant conduit à la découverte de Lucy.

Un arbre généalogique complexe pour les hominines

Haile-Selassie n'hésite pas à affirmer avec ses collègues que : « Cette nouvelle espèce est une autre confirmation que celle de Lucy, Australopithecus afarensis, n'était pas la seule ancêtre potentielle de l'Homme habitant ce qui est maintenant la région de l'Afar en Éthiopie pendant le Pliocène moyen. L'étude des fossiles trouvés sur le site de Woranso-Mille montre clairement qu'il y avait au moins deux, et peut-être trois espèces de préhumains vivant à la même époque et géographiquement proche les unes des autres. Cette nouvelle espèce trouvée en Éthiopie place le débat en cours sur la diversité des préhumains à un autre niveau » et le chercheur ajoute que « certains de nos collègues vont être sceptiques en ce qui concerne cette nouvelle espèce, ce qui n'est pas inhabituel. Toutefois, je pense qu'il est temps que nous regardions les premières phases de notre évolution avec un esprit ouvert et que nous examinions soigneusement les preuves fossiles à notre disposition plutôt qu'en les rejetant immédiatement quand elles ne se conforment pas à nos préjugés ».

La protéine FBL17 joue un rôle essentiel dans la croissance des plantes

LE CYCLE CELLULAIRE correspond aux différentes étapes de la vie d'une cellule. Parmi ces étapes, figure la phase de réplication de l'ADN. Des chercheurs viennent de dévoiler chez la plante modèle Arabidopsis thaliana un mécanisme moléculaire inédit de régulation de cette étape. Celui-ci se fonde sur la dégradation d'inhibiteurs de la réplication de l'ADN par la protéine F-box, FBL17.
La croissance, le développement et la reproduction de tout organisme vivant reposent sur un mécanisme fondamental : le cycle cellulaire. Il contribue notamment à générer la biomasse des quelque 600 milliards de tonnes de carbone que représentent les plantes terrestres. Dans une cellule eucaryote, les quatre étapes d'un cycle cellulaire sont la phase de synthèse (S) au cours de laquelle l'ADN est dupliqué, la phase de mitose (M) correspondant à la division cellulaire et générant deux cellules filles identiques, et deux phases dites G1 et G2 (pour gap) préparant les phases S et M, respectivement.



La bonne progression du cycle cellulaire repose sur l'activité des complexes CDK (Cyclin-Dependent Kinase), qui est étroitement régulée en fonction des différentes phases du cycle. De nombreux travaux ont ainsi mis en évidence un rôle majeur du système de protéolyse protéasome dépendant de l'ubiquitine en assurant la dégradation sélective et irréversible de régulateurs du cycle. Dans les cellules de mammifères, l'entrée en phase S est notamment contrôlée par le complexe ubiquitine ligase SCFSkp2 qui reconnaît et dégrade les inhibiteurs de CDK. Un défaut dans cette régulation conduit au développement de tumeurs ou à une croissance ralentie des souris.
Chez les végétaux, le contrôle du cycle cellulaire présente d'importantes similitudes avec celui des animaux, cependant des travaux récents ont révélé des différences fondamentales, comme l'absence de certains régulateurs ou l'existence de régulateurs propres aux plantes, qui sont autant de mécanismes spécifiques à élucider. En particulier, la machinerie moléculaire spécifique aux plantes, contrôlant une des étapes clés du cycle cellulaire, à savoir l'entrée en phase de réplication de l'ADN, est encore bien mal décrite. Il est toutefois essentiel de comprendre cette étape du contrôle du cycle cellulaire car elle intègre de nombreux signaux endogènes (à l'intérieur du corps, comme les hormones de croissance) et exogènes (à l'extérieur du corps, comme des stress liés à l'environnement) contrôlant ainsi la prolifération cellulaire et donc la croissance des plantes.

Les abeilles, témoins du bon état de notre environnement, disparaissent massivement

Les abeilles, piliers de la pollinisation et donc de la présence des fleurs, fruits et légumes, disparaissent massivement dans de nombreuses régions du monde, laissant perplexes les scientifiques qui ne manquent toutefois pas d'arguments puisés notamment dans la pression insoutenable des activités humaines sur l'environnement.



Depuis le milieu des années 80, l'apiculture est confrontée à un affaiblissement et une surmortalité marquée des colonies d'abeilles d'origine multifactorielle.

C'est en France, en 1994 que les apiculteurs se sont alarmés : durant l'été, de nombreuses abeilles ne revenaient plus dans les ruches, laissant derrière elles la reine et quelques jeunes... Les abeilles étaient retrouvées mortes sur le sol, en petits groupes ou volaient désorientées devant la ruche avec des comportements alimentaires anormaux.

Depuis, l'état de la filière apicole française est désastreux : en 2012, par rapport à 2004, le nombre d'apiculteurs a baissé de 40 %, le nombre de ruches de 20 % et la production de 28 %, selon l'Audit économique de la filière apicole française, commandité en 2011 par FranceAgriMer. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, rien qu'en France, les taux de mortalités observés sur les colonies se sont fortement accrus. Les mortalités hivernales moyennes sont supérieures à 20 % et il est fréquent que les taux de pertes annuelles dépassent les 30 %.

Ce phénomène s'est ensuite propagé à d'autres pays européens et notamment aux Etats-Unis où à l'automne 2006, les abeilles ont commencé à disparaître de manière inquiétante avec plus de la moitié des états touchés et des pertes de population comprises entre 30 % et 90 %. Le "syndrome d'effondrement des colonies" ("colony collapse disorder" ou CCD) était né.

Malheureusement, loin de rester localisées, ces mortalités massives ne cessent de s'intensifier dans de nombreux pays : Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne, Grèce, Pologne, Pays-Bas, Canada... depuis le début des années 2000. Là aussi, certaines colonies d'abeilles perdent jusqu'à 90% de leurs population...

Par exemple, en Italie, de nombreuses ruches sont restées désespérément vides selon Rancesco Panella, président du Syndicat des apiculteurs professionnels italiens, du jamais vu... En Grande-Bretagne, le plus important apiculteur a perdu plus de la moitié de ses ruches, sans qu'une confirmation du phénomène n'ait été donnée pour l'ensemble du pays.

Dans de nombreuses régions du monde, les populations d'abeilles sont en fort déclin, avec des variabilités suivant les années. Si il est encore difficile aucun dispositif n'est aujourd'hui mais la tendance est structurelle et inquiétante depuis quelques années.

Des conséquences lourdes pour la reproduction des plantes à fleurs

Les conséquences sont désastreuses pour la pollinisation[1] qui permet, depuis des millions d'années, d'assurer la reproduction de 70 à 80 % des plantes à fleurs dans le monde. Par ailleurs, plus de 70 % des cultures, dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao, soit 35 % du tonnage de ce que nous mangeons, dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale.

Un service dont la valeur économique est estimée à 153 milliards d'euros par l'INRA, soit 9,5 % en valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale !

Cette dépendance existe pour la production de fruits (tomates, courges, arbres fruitiers...) et pour la production de graines (carottes, oignons...)[2].

Les fameux aliments conseillés par tous les nutritionnistes... D'ailleurs, dans certaines régions du monde comme au Sichuan (Chine), la disparition d'insectes pollinisateurs oblige les agriculteurs à polliniser manuellement, tous les insectes pollinisateurs ayant été décimés par les pesticides... Rien qu'en Europe, plus de 200 travaux de recherche s'intéressent à la santé des abeilles, ce qui illustre la difficulté à isoler un facteur prépondérant et déterminant.

Les différentes causes de la disparition des abeilles

Les chercheurs et les apiculteurs avancent de nombreuses hypothèses car aucune cause principale n'a encore été clairement identifiée, ce qui laisse perplexe les spécialistes sur la question. Toutes les pressions sur l'écosystème et la santé des abeilles sont passées en revue : OGM, ondes électromagnétiques, pesticides, pollutions, changement climatique, raréfaction des fleurs, virus, maladies, parasites, champignons...

Depuis l'antiquité l'Homme a domestiqué les abeilles pour en récolter le précieux miel mais depuis quelques années, les sources de dégradation de leur environnement et les atteintes à leur santé sont telles qu'il pourrait s'agir d'une combinaison de facteurs qui surpassent la capacité de résistance des abeilles. Dans un article du journal Le Monde du 29 août 2007, M. Neumann, du Centre agroscope Liebefeld-Posieux (Berne, Suisse), explique ainsi : "on peut supporter séparément une maladie, une mauvaise alimentation, un empoisonnement aux pesticides, mais quand tous les facteurs se conjuguent, il arrive un moment où la limite de résistance est atteinte".

Fin novembre 2013, l'Anses faisait le point sur l'état de santé des abeilles et indiquait effectivement que "divers facteurs peuvent agir sur la santé des abeilles, seuls ou en association, -maladies infectieuses et parasitaires, stress lié aux changements des ressources alimentaires, produits phytopharmaceutiques, conditions climatiques,- et sont désormais reconnus par la communauté scientifique."

Or l'abeille est un excellent témoin de la qualité de l'environnement dans lequel elle évolue...

Les pesticides

Bien que les quantités de pesticides épandues soient beaucoup plus faibles qu'avant, les principes actifs sont bien plus puissants. Or, depuis près de 50 ans, les pesticides sont employés dans tous les pays : la contamination est planétaire. Aux Etats-Unis, par exemple, les pesticides sont responsables de la destruction de milliers de colonies d'abeilles chaque année.

L'insecticide Gaucho dont la substance active est l'imidaclopride a été rapidement incriminé. Ce pesticide, utilisé en enrobage de semences (maïs, orge, blé) et dorénavant interdit sur les graines de tournesol depuis 1999 et de maïs depuis 2004.

L'insecticide Régent (dont la substance active est le fipronil) a été suspendu début 2004 en France sur toutes les cultures mais autorisé en 2005 aux Etats-Unis.

L'insecticide Cruiser (substances actives : thiaméthoxam, fludioxonil et métalaxyl-M) a également été interdit en France mi-2012. En effet, une étude de fin mars 2012 de l'INRA a démontré que, même à une dose non létale, les abeilles sont mortellement désorientées par cet insecticide.

Malgré ces interdictions et une diminution du taux de mortalité des abeilles, les récoltes de miel se sont effondrées en France. Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles, nous a indiqué qu'il est important que "l'usage des pesticides, agricoles comme apicoles, soit réglementé et encadré, afin que les utilisateurs respectent les doses, usages et conditions d'emploi préconisées pour la sécurité des hommes et de l'environnement. C'est cette bonne gestion des pratiques, agricoles comme apicoles, couplée à une réflexion intelligente sur l'environnement de l'abeille, qui permettrait la diminution des surmortalités d'abeilles constatées jusqu'ici."

Les parasites

Des parasites comme le champignon unicellulaire Nosema ceranae ou l'acarien Varroa destructor sont des causes majeures de l'affaiblissement des colonies.

Varroa destructor

Importé involontairement en France depuis le début des années 1980, le "vampire de l'abeille", suce, à la manière d'un moustique, l'hémolymphe des abeilles, l'équivalent du sang.

"L'hôte d'origine de cet acarien est Apis cerana, l'abeille asiatique, mais il est devenu une grave menace pour l'abeille européenne (Apis mellifera) qu'il a commencé à parasiter dans les années 40-50 et qui résiste moins bien à ses attaques. Les abeilles asiatiques présentent en effet des comportements (toilettage des adultes et vérification des larves par les ouvrières) qui leur permettent de détecter et d'éliminer le parasite. Ces comportements se retrouvent moins chez les abeilles mellifères et, sans traitement chimique, leurs colonies meurent en deux à trois ans." (CNRS, 2015)

●●● À SUIVRE

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER EST

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Opération : Equipement d'un lycée 1000 au niveau du site des 928 logements à DALIA-EUCALYPTUS - En quatre (04) lots sont repartis comme suit :
* **Lot N° 1 :** tableaux magnétiques
* **Lot N° 2 :** mobilier de classes et mobilier auditorium
* **Lot N° 3 :** mobilier administratif
* **Lot N°4 :** équipements de laboratoire informatique et matériel informatique et mécanographique

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction de l'éducation Alger Est informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres N°04/2014 relatif à l'opération : Equipement d'un lycée 1000 au niveau du site des 928 logements à DALIA-EUCALYPTUS en quatre (04) lots
(1-2-3-4) ; publié dans les quotidiens nationaux le 12/01/2015
WAKTO EL DJAZAIR et le 13/01/2015 ***LE JEUNE INDEPENDANT.***
Que ce dernier a été déclaré infructueux par la commission permanente d'évaluation des offres qui a eu lieu le 18/02/2015 pour le motif suivant : **Aucune offre n'est préqualifiée techniquement.**

Le Jeune Indépendant du 06/06/2015 ANEP N° 329 072

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

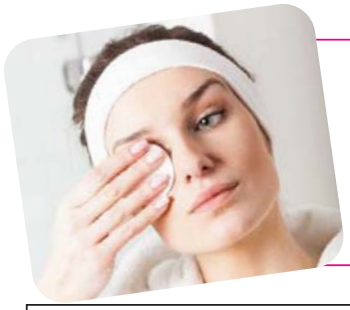
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La peau douce, ça se préserve



La peau s'irrite et s'enflamme lorsqu'elle est trop sèche car la sécheresse apporte des lésions. La peau est sèche car elle est en déséquilibre. Voilà pourquoi :

- Lorsqu'il y a un surplus d'acidité dans le corps, le corps lie cette acidité à des substances minérales pour la neutraliser. Il stocke ensuite ces sels neutres dans les organes, les tissus (donc la peau et le cuir chevelu) qui s'encrassent.
- Les produits cosmétiques au pH acide ont la caractéristique de fermer les pores de la peau, ils sont donc occlusifs. La peau a néanmoins un rôle d'élimination dans le corps qui est alors entravé. Ceci conduit à un stockage de déchets et de toxines dans la peau puisqu'ils ne peuvent pas être éliminés.

La peau est un lieu d'échange entre l'intérieur et l'extérieur. Si cet échange est interrompu pour les raisons sus-citées, elle perd son équilibre et sèche.

FAIRE DURER SON VERNIS À ONGLES

1- Je soigne mes mains

Pas de jolie manucure sur des mains en mauvais état. Il faudra donc hydrater vos mains et vos ongles quotidiennement, et porter des gants pour faire votre ménage, notamment la vaisselle ou la lessive. Evitez de faire ces tâches avant la manucure car elles rendent les ongles mous et moins réceptifs au vernis.

Lavez- vous et séchez- vous soigneusement les mains avant la manucure.

2- Appliquer minutieusement votre vernis

- Limez vos ongles en leur donnant la forme souhaitée,
- Posez une fine couche de « base coat », c'est une base transparente qui vient unifier l'ongle, en éliminer les petits défauts
- Appliquer une fine première couche de vernis, et laissez poser une vingtaine de minutes
- Appliquez une seconde couche de vernis, plus épaisse, qui mettra en valeur la couleur du vernis et sa brillance
- Appliquez une couche de top coat, un vernis transparent spécial qui va venir protéger la couleur
- Enfin, appliquez une huile qui va accélérer le séchage du vernis.



3- Choisissez vos produits de manucure avec attention

S'il est vrai que votre vernis à ongles doit être de bonne qualité, c'est en encore plus vrai pour le « base coat » qui prépare l'ongle à recevoir le vernis, et le « top coat » qui protège et fixe le vernis une fois posé. Ces produits sont bien sûr disponibles en parfumerie.

Derniers conseils :

-mettez vos vernis à ongles au réfrigérateur afin qu'ils sèchent moins vite

-ne diluez pas vos vernis à ongles avec du dissolvant quand ils ont séché parce qu'ils ne tiendront pas longtemps.



Pour les cheveux gras

Le soir avant de se coucher, frottez du talc ou de la farine sur les cheveux puis brossez-les. Ils seront encore un peu blancs mais le lendemain ils seront super !



L'huile d'amande douce

Pour soigner les griffures, les petits bobos sur le visage de mes enfants, essayez de mettre de l'huile d'amande douce dessus et ça guérit rapidement.

QUE FAIRE CONTRE LES POINTS NOIRS ?



Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau.

La pomme de terre

Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour. Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau.

Le citron

Coupez un citron en deux. Prenez un coton-tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 ou 3 fois par jour pendant une semaine.

QUELQUES ASTUCES POUR GARDER LES PIEDS AU SEC



voici les astuces d'Algérielle.com pour vous éviter ces désagréments de l'été :

Rappel : ce sont les bactéries qui pullulent à la faveur de la chaleur et de l'humidité de la transpiration qui provoquent l'apparition de mauvaises odeurs. Les soins qui suivent vont donc participer à limiter l'apparition de ce « bouillon de culture ».

1- Lavez et séchez soigneusement vos pieds en insistant entre les orteils.

2- Pratiquez une pédicure méticuleuse, car les ongles sont aussi un « nid » favorable où les bacvtéries peuvent se nicher.

3- Une ou deux fois par semaine, faites des bains de pieds : dans une bassine, ajoutez du vinaigre blanc à votre eau et laissez tremper vos petits petons une dizaine de minutes. Le vinaigre participera à éliminer les bactéries de vos pieds.

Il existe également en pharmacie des pastilles effervescentes à base de menthol : ajoutées à un peu d'eau, elles permettront à vos pieds de se délasser en leur procurant une délicieuse sensation de fraîcheur !

4- Faites un mélange de talc et de bicarbonate de soude. Le talc pour assécher et le bicarbonate pour désinfecter. Avant de vous chausser, saupoudrez vos pieds ainsi que vos souliers de ce mélange : vos pieds resteront agréablement secs et sans odeur tout au long de la journée. Les chaussures elles aussi, notamment les baskets, ne sentiront plus la transpiration.

Un dernier conseil : si vous devez porter des chaussettes, bannissez les textiles synthétiques ou le fil soi disant plus respirant et préférez toujours le 100 % coton. C'est ce qui se fait de plus naturel et qui évite la transpiration, tout en respectant le pied.

Avec ces quelques astuces, vous voilà partie du bon pied pour cet été !

biscuit roulé a la confiture

Ingredients

- 4 oeufs
- 120gr de sucre
- 100gr de farine
- de la vanille
- une demi c a c de levure chimique
- confiture moi j'ai utilisé la confiture d'abricot

Etapes de réalisation

1.on commence par blanchir les oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux, ensuite en rajoute la farine tamise mélanger avec la levure et la vanille (si vous utilisez le sucre vanille vous le mettez avec le sucre et les oeufs)moi j'ai utilise l'extrait,

2.mélangez doucement jusqu'à ce que le mélange soit homogène.

3 garnir un moule de papier sulfurisé légèrement beurre. versez la préparation et mettez au four préchauffé a 180 degrés et laisser cuire pendant 10 a 15 minutes.



faites sortir le biscuit du four et laisser refroidir.

démoulez- le sur du papier aluminium puis faites-le rouler en même temps avec le papier aluminium, laisser quelque minutes puis déroulez le gâteau. maintenant il et près a être garni.

donc étalez la confiture sur toute la surface .faites rouler le biscuit sur lui même , le roulez ensuite dans le papier aluminium et mettez-le au réfrigérateur au moins une demi heure pour qu'il garde la forme.

faites sortir du réfrigérateur enlevez le papier aluminium bien sure moi je l'ai saupoudre du sucre glace comme vous pouvez le glacer avec du chocolat, a la crème au beurre …….

qhiche au thon et surimi

Ingrédients :

- Pate brisée.
- 1 boite de thon.
- 5 bâtonnets de surimi.
- 2 tomates.
- 3 œufs.
- 25 cl de crème liquide.
- Sel, poivre.

Préparation :

Etaler la pate sur un moule à four.

Couper les tomates en rondelles et mettre sur la pate.

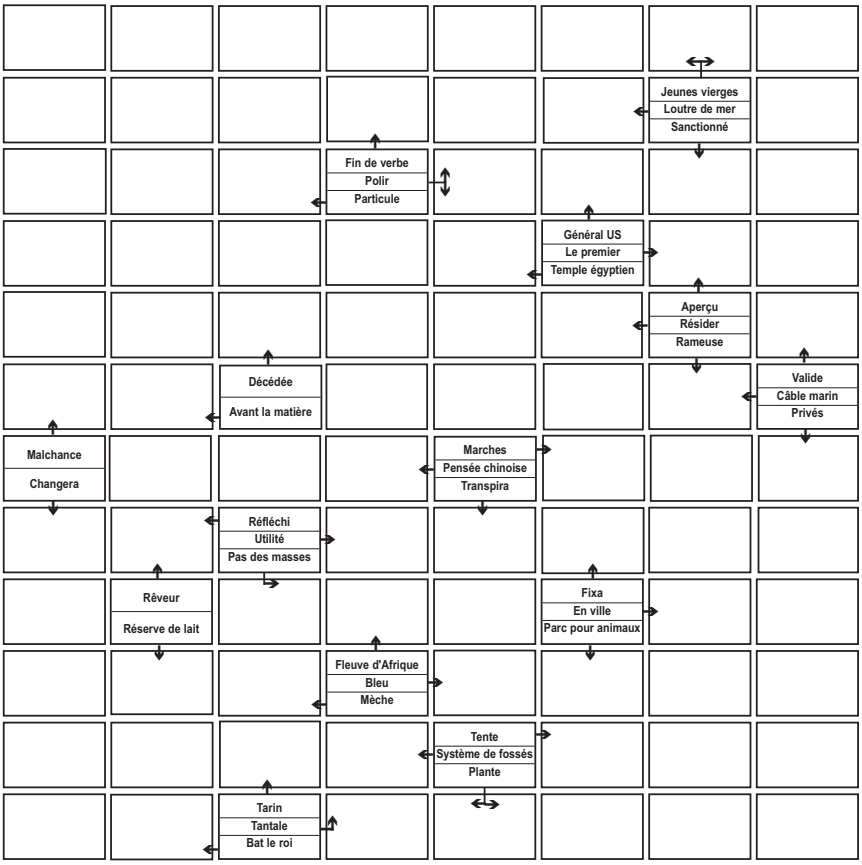
Ajouter les morceaux de surimi, et le thon.



Mélanger les œufs avec la crème et verser sur la pate.

Faire cuire la quiche au four pendant 20 min.

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE

FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP

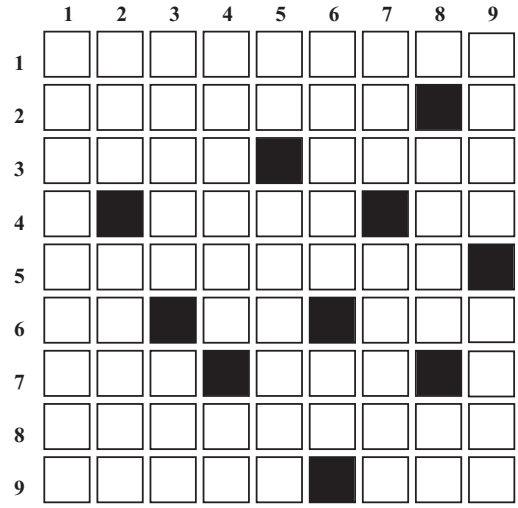
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I

MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

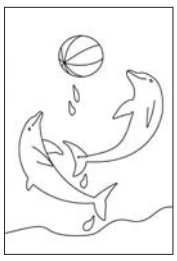
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

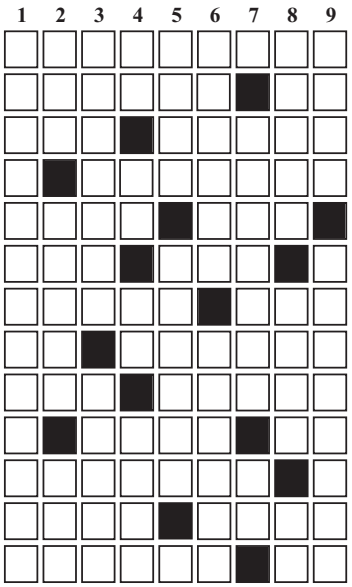
VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES





Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M

VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -

ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

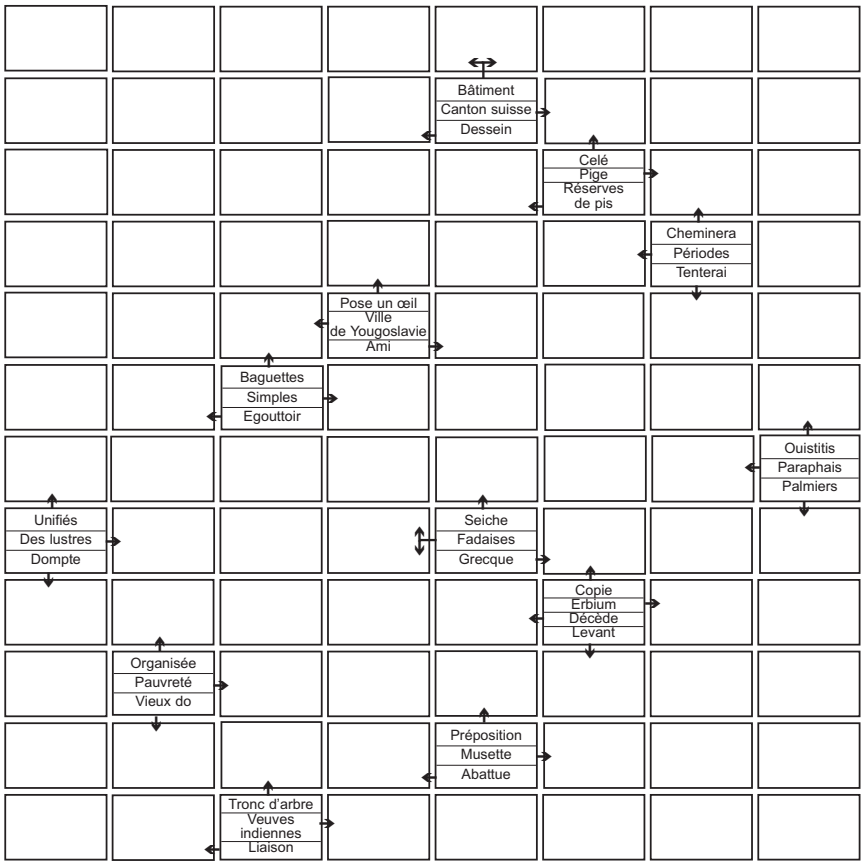
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

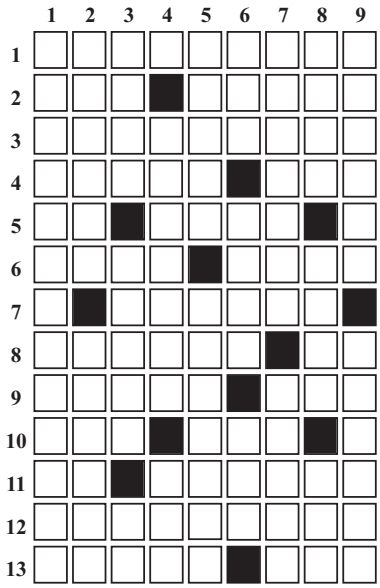
Solutions

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

Mots fléchés n° 1490



Mots croisés 9/13 n° 1490



HORIZONTALEMENT

1. Ton mordant – 2. Subdivision géologique – 6. Attirances passagères – 3. Joyeux drilles – 4. Très charpentée – Végétal parasite – 5. Protection de cousette – Jeune bovidé – 6. Cours français – Attifé – 7. Cent carreaux – 8. Proverbes – Pas bien loin – 9. Identiques – Lettre grecque – 10. Séchoirs – Arc-en-ciel tropical – 11. Silicium – Roche métamorphique – 12. Collection d'animaux – 13. Etabli – Lentille.

VERTICALEMENT

1. Qualité de véhicule – 2. Accès ou dépressions – Jeter le gant – 3. Déserts rocheux – Fromages bataves – Pour coordonner – 4. Besogne – Effet burlesque – 5. Embrouillée – Passereau – 6. Vague espagnole – Sentiment – S'exprime sous bois – 7. Défiée – Réunion de deux choses identiques – 8. Pas fondé – A un haut degré – Honorable Anglais – 9. Axe de roues – Fixés.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1489

HORIZONTALEMENT

– SHARPIE
TAI T – TON
AVERS – ST
ROSEES – E
DU – SUAIT
IRA – LUNE
VENT – GO –
ERGOTE – M
M – ICA – VU
EON – GAIS
NIEE – IDA
TESTERAS

VERTICALEMENT

– TARDIVEMENT
SAVOURER – OIE
HIES – ANGINES
ATRES – TOC – ET
R – SEUL – TAG – E
PT – SAUGE – AIR
IOS – INO – VIDA
ENTETE – MUSAS

SOLUTION N° 1489

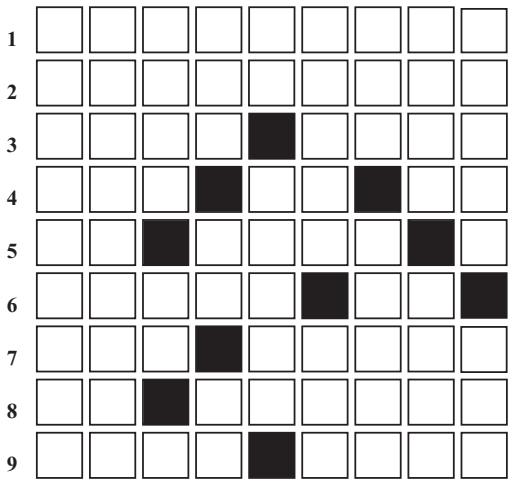
HORIZONTALEMENT

FIFRELINS
R – RAVALEE
AMI – AIEUX
GITAN – OVE
IL – CORNE –
LAIQUE – SA
ENSUITE – U
S – BESACES
– FAR – PURS
MA – EVE – RI
INQUIETE –
SAURS – HUM
ALI – EMERI

VERTICALEMENT

FRAGILES – MISA
I – MILAN – FANAL
FRIT – ISBA – QUI
RA – ACQUEREUR –
EVANOUIS – VISE
LAI – RETAPEE – M
ILEON – ECU – THE
NEUVES – ERREUR
SEXE – AUSSI – MI

Mots croisés 9/9 n° 1490



SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT

UNIVERSEL
TELEPHONA
OPERE – ILI
PATIES – IE
IL – TSARS –
Q – TE – PUER
UBU – METRE
EREBUS – AN
SUEUR – NID

VERTICALEMENT

UTOPIQUES
NEPAL – BRU
ILET – TUEE
VERITE – BU
EPEES – MUR
RH – SAPES –
SOI – RUT – N
ENLISERAI
LAIE – REND

HORIZONTALEMENT

1. Disposant autour de – 2. Qui appartiennent à l'époux – 3. Entendue – Hissa – 4. Homme de réserve – Possessif – Fin de verbe – 5. Romain – Camarades – 6. Réduit au silence – Berge – 7. Incultes – Rouspéter – 8. A l'origine de tout projet – Qui présente des lignes – 9. Gogo biblique – Crochet de boucherie.

VERTICALEMENT

1. Bouleversante – 2. Tels des sports – 3. Sélectionne – Vont avec les coutumes – 4. Palmipède – Paresseux – Mémorisé – 5. Vieux do – Elégant – 6. Tempêtai – Mesure agraire – 7. Bière anglaise – Souillés – 8. Futur glacier – Issues – 9. Souverains russes – Brame.

soduku 219

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		9		3		6		
4	5			2			7	
		3				8		
	4		1				6	
7			9		4			5
	6				3		9	
		4				2		
	8			9			4	1
		5		4		9		

SOLUTIONS

9	6	4	3	2	1	7	5	8
1	7	3	5	8	9	6	4	2
5	2	8	7	6	4	3	1	9
3	8	9	1	7	2	5	6	4
7	5	6	4	9	3	2	8	1
4	1	2	8	5	6	9	3	7
2	4	7	6	3	8	1	9	5
8	3	5	9	1	7	4	2	6
6	9	1	2	4	5	8	7	3

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

TF1 — 20:35 : Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)

Cette finale inédite dans l'histoire de la C1 propose une véritable opposition de style



entre le Barça, qui s'appuie sur son armada offensive emmenée par Lionel Messi, Neymar et Luis Suarez, et la Juve experte du jeu défensif et de la contre-attaque. Si les Catalans ont la faveur des pronostics pour succéder au palmarès au Real Madrid, sur un match, Paul Pogba, Patrice Evra et les Turinois possèdent les qualités tactiques pour faire déjouer leur adversaire. Douze ans après sa dernière finale de Ligue des Champions, la Vieille Dame va tenter d'entrer dans le cercle fermé des équipes qui ont déjà remporté à trois reprises le trophée européen.

CANAL+ — 20:45 : Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)



Cette finale inédite dans l'histoire de la C1 propose une véritable opposition de style entre le Barça, qui s'appuie sur son armada offensive emmenée par Lionel Messi, Neymar et Luis Suarez, et la Juve experte du jeu défensif et de la contre-attaque. Si les Catalans ont la faveur des pronostics pour succéder au palmarès au Real Madrid, sur un match, Paul Pogba, Patrice Evra et les Turinois possèdent les qualités tactiques pour faire déjouer leur adversaire. Douze ans après sa dernière finale de Ligue des Champions, la Vieille Dame va tenter d'entrer dans le cercle fermé des équipes qui ont déjà remporté à trois reprises le trophée européen.

M6 — 20:55 : Hawaii 5-0 : Ua Helele'i Ka Hoku



Lane Collins, un sosie d'Elvis Presley, meurt en plein concert donné à l'occasion d'une conférence sur le pionnier américain du rock. Présent sur les lieux, Bergman affirme que cet homme a été empoisonné au cyanure. Les enquêteurs décident d'interroger les membres de l'équipe et les artistes, les seuls à être autorisés à aller dans les coulisses. Ils apprennent alors que la victime appartenait à un fameux groupe de musique.

France 2 — 20:55 : Les Grosses Têtes



Laurent Ruquier et ses fameuses « Grosses Têtes » sont de retour pour une soirée pleine d'intelligence, humour et de surprises en tout genre. Invités : Isabelle Mergault, Pierre Bénichou, Franz-Olivier Giesbert, Steevy Boulay, Bernard Mabille, Christine Bravo, Philippe Geluck, Chantal Ladesou, Laurent Baffie, Caroline Diament, Jean-Pierre Coffe, Jean-Jacques Peroni, Marcela Lacub, Florian Gazan, Titoff, Michèle Bernier et Jérémy Ferrari. Toute la bande de joyeux drilles devra relever des défis, comme répondre aux questions concoctées par l'animateur de télé et de radio ou ...

France 3 — 20:50 : Le vagabond de la Baie de Somme



Le corps sans vie d'un sans-domicile-fixe est retrouvé sur une dune de la baie de Somme. L'homme a été tué d'une balle de fusil de chasse, tirée dans son dos. La brigade locale de gendarmerie est en charge de l'affaire, sous la direction de la substitut Aurore Debac. Pour enquêter, la magistrate du parquet s'appuie sur Paul Beaujour, un major de la gendarmerie aux méthodes hors norme, en poste depuis peu. Les deux enquêteurs tentent de recueillir des témoignages.

TV5MONDE — 21:00 : Francine Leca, le Coeur sur la main



Première femme en France à avoir fait de la chirurgie cardiaque, Francine Leca est une figure incontournable de la médecine, et plus précisément de la pédiatrie. Parallèlement à sa carrière aux hôpitaux de Paris, elle crée, en 1996, Mécénat chirurgie cardiaque, une association qui permet chaque année à 150 enfants malades de venir en France pour être opérés. A plus de 70 ans, elle continue à pratiquer la chirurgie une fois par semaine.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:20	12:28	16:19	19:49	21:29
CONSTANTINE	03:27	12:32	16:23	19:52	21:30
ALGER	03:39	12:46	16:38	20:08	21:47
OUARGLA	03:54	12:37	16:18	19:46	21:15
CHLEF	03:49	12:53	16:43	20:13	21:50
MOSTAGANEM	03:56	12:58	16:48	20:17	21:54
ORAN	04:00	13:01	16:50	20:20	21:56

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5190 - SAMEDI 17 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	29°	16°
Oran	31°	17°
Constantine	31°	14°
Ouargla	35°	18°

ALORS QU'IL INNOCENTAIT SON FILS DES ATTENTATS DE TOULOUSE

Le père de Mohamed Merah expulsé de France

Mohamed Benalel Merah, le père du présumé auteur des attentats Toulouse et Montauban en 2012, a été arrêté hier matin en Haute-Garonne puis expulsé vers Oran pour séjour irrégulier sur le territoire français.

Quelques semaines après lui avoir refusé le renouvellement de sa carte de résidence, les autorités françaises l'ont interpellé vendredi matin. Le père Merah est résident depuis plus de 30 ans en France et ses enfants sont de nationalité française. Il a été remis à la police de l'air et des frontières (PAF) et reconduit à la frontière.

«Lorsqu'il y a refus d'attribution du renouvellement d'une carte de résident, ça vaut obligation de quitter le territoire», avait précisé Bernard Cazeneuve devant l'Assemblée nationale mardi. «Cette obligation est désormais exécutoire et sera exécutée», avait prévenu le ministre de l'Intérieur. L'avion le menant à Oran, en Algérie, a décollé en début d'après-midi de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, précise une source policière.

L'Algérien se trouvait à proximité du cimetière de Cornebarrieu, dans la banlieue toulousaine, où est enterré son fils, lors de son interpellation ont précisé des sources policières. L'homme, dont la carte de résident est venue à expiration le 9 mai était récemment revenu en France pour en demander le renouvellement. Avant la mort de son fils, il renouvelait sans le moindre problème sa carte de résidence, selon ses proches.

Une requête refusée par la préfecture de Haute-Garonne au motif que l'intéressé réside le plus souvent hors du territoire français, en Algérie. Selon le délai légal, cette décision lui avait été notifiée le 9 avril, soit un mois avant la péremption de son titre de séjour de dix ans.

La procédure d'expulsion du Mohamed Benalel Merah, qui avait repris ses habitudes dans le quartier du Mirail à Toulouse, devenait dès lors exécutoire. Benalel Merah a présenté son fils comme victime d'un complot des services secrets français et a déposé plainte contre le Raid pour meurtre. Il est depuis devenu la cible des autorités judiciaires notamment en raison des déclarations à la presse accusant les services secrets d'avoir exécuté son fils en le faisant passer pour un terroriste et maquillé une opération montée de toutes pièces par ces services.

Son avocate avait déposé une plainte contre X pour meurtre avec circonstances aggravantes visant dans les faits des gens ayant donné des ordres à la tête de la police nationale» lors de l'assaut le 22 mars 2012 à Toulouse. Selon l'avocate française, «300-400 personnes suramées et un type tout seul enfermé dans son appartement. Rien que ça suffit pour se poser des questions»

K. M.

LE CERVEAU ÉTAIT SOUS LE COUP DE 8 MANDATS D'ARRÊT

Un vaste réseau de vol de véhicules démantelé à Béjaïa

«**UN RÉSEAU** de malfaiteurs, spécialisé dans le vol de véhicules et s'étendant sur plusieurs wilayas telles Bordj Bou-Arreridj, Annaba, M'sila, Batna et plusieurs communes et daïra de la wilaya de Béjaïa, a été démantelé la semaine passée par la police judiciaire de la Sûreté de wilaya», indique la cellule de communication de cette dernière. Il est composé de plusieurs individus âgés de 20 à 50 ans dont le cerveau est Y.S., 30 ans, alias la caille. Quatre autres individus ont été arrêtés dans le sillage de cette affaire, en l'occurrence B.S, 38 ans, dit «Bichana» en possession de 127 grammes de Kif traité. K.M, 37 ans natif de M'sila, S.A, 31 ans, de Sidi Aïch et H.A alias «Abdelghani», 35 ans résidant à M'sila. L'un d'eux, B.S. (38 ans natif de M'sila) avait en sa possession 127 g de kif traité. Le cerveau du réseau est originaire du village Rélima à Sidi-Aïch et était sous le coup de huit mandats d'amener. Au moins 16 véhicules ont été volés et revendus dans plusieurs communes de la wilaya et les wilayas suscitées», ajoute-t-on. Son arrestation a eu lieu le 17 mai dernier à Takerietz dans la commune de Souk Oufella, à quelques kilomètres de la ville de Sidi-Aïch. Présentés au parquet, tous les membres du réseau ont été placés en détention préventive en attendant leur comparution pour «constitution d'association de malfaiteurs, vol avec effraction, recel d'objets volés, etc. et B.S sera poursuivi aussi pour détention de drogue avec intention de la revendre et commercialisation de la drogue», indique la même source.

N. B.

L'OPÉRATEUR A ORGANISÉ UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DU MO BÉJAIA

Mobilis honore le vainqueur de la Coupe d'Algérie

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Mobilis, premier partenaire du sport et du football en Algérie, a honoré le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2015 lors d'une cérémonie organisé en son siège jeudi dernier.

Le vainqueur de Dame Coupe était représenté par son président Boubaker Ikhlef et Farid Zizi, porte-parole des actionnaires du club, ainsi que des joueurs de l'équipe. L'opérateur a profité de l'occasion pour saluer la détermination dont ont fait preuve les joueurs du MOB afin d'arracher la coupe d'Algérie ainsi qu'une deuxième place au championnat national. Le P-DG de Mobilis, Saad Damma a, exprimé la fierté de son entreprise d'être le partenaire et le sponsor du vainqueur de la Coupe d'Algérie ; il a également félicité l'énorme travail fait par les dirigeant du club, qui ont hissé le MOB parmi les meilleurs clubs du pays. Il souligne également le bon déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie dont Mobilis est le sponsor majeur, avec deux clubs finalistes qui sont également sponsorisés par l'opérateur national. Pour sa part le président du club du M.O Béjaia Boubaker Ikhlef a tenu «à remercier Mobilis qui a contribué au succès du club en tant que partenaire et sponsor majeur pendant les deux dernières années « en affirmant que «Mobilis a été parmi les rares sponsors qui ont cru en notre projet, et qui nous ont soutenus et ont tenu leurs engagements envers le club». Farid Zizi a également tenu à remercier Mobilis pour sa contribution dans le foot algérien en général et dans le projet du MO Béjaia en particulier. «Quand on voit une entreprise algérienne comme Mobilis faire des pas de géant dans tous les domaines et aussi participer au développement sportif de notre pays, ça mérite qu'on leur rende hommage « a déclaré le représentant des actionnaires du club.

L'opérateur a tenu son engagement envers le vainqueur de la Coupe d'Algérie en lui offrant un chèque en guise de récompense afin que le club puisse faire une bonne préparation pour la saison prochaine. Par ailleurs Mobilis a également honoré le président du R.C Larba, malheureux finaliste de la coupe d'Algérie représenté par son président. Mobilis en tant que premier partenaire du football en Algérie, confirme sa volonté d'œuvrer pour le développement du sport national.

Nassim Mecheri

MÉDÉA

4es journées estivales du théâtre pour enfants

LES 4es JOURNÉES de l'enfance se tiennent cette année encore à la maison de la Culture Hassan El-Hassani de Médéa où sont organisées plusieurs activités dédiées aux seuls enfants, par la mise en place d'un programme d'animation appelé «Journées estivales pour enfant».Lancées depuis le début du mois, les journées estivales donnent l'occasion aux amateurs du 4e art de suivre des représentations données par des troupes venues de plusieurs théâtres et de différentes régions du pays. C'est ainsi que des comédiens et des animateurs de spectacles connus ou moins connus sont appelés à la rescousse pour la circonstance afin de procurer de la joie et des moments de bonheur et d'évasion à des chérubins de différents âges, dont des écoliers et des non scolarisés. Seuls ou accompagnés de leurs parents pour les plus petits, des enfants viennent chaque jour suivre les différents spectacles donnés matin et après-midi dans la grande salle des représentations de la maison de la Culture Hassan El-Hassani.

Dans leur majorité, les pièces de théâtre prennent pour thématique la lutte éternelle entre le bien et le mal en consacrant à chaque fois la victoire du bien, dans une logique d'éducation des enfants aux valeurs culturelles propres à notre civilisation et aux valeurs universelles partagées avec l'ensemble de l'humanité. Dans un voyage offert, mardi, par l'association Aqwas de Médéa, le rêve de l'enfant est vite transporté dans un univers merveilleux à travers sa pièce intitulée «Omar ou Errahla El Ajiba» (Omar et le voyage merveilleux), alors que les autres pièces «4G» de l'association des arts authentiques d'Alger, «El Halwa» (Le bonbon) de la coopérative Chamaa de Constantine, «Holmou Nadjib» (Le rêve de Nadib) de l'association Zohor de Médéa, programmées à l'occasion de ces journées, vont dans le même sens. Côté spectacle et divertissement, les journées sont ponctuées de plusieurs activités d'animation mêlant magie, clowns et rires en compagnie de comédiens et marionnettistes des coopératives et théâtres de Chlef, Béjaïa, Sidi Bel Abbès, Relizane, Sétif et Tipasa. Les organisateurs ont aussi prévu plusieurs ateliers d'animation de dessin, décoration, chant et danses qui constituent, entre autres, les activités réservées aux plus petits avec la participation des crèches et des jardins d'enfants de la ville.

De notre correspondant, Nabil B.

MEILLEURS EXPORTATEURS ALGÉRIENS

Ooredoo, sponsor Gold du «Trophée Export 2014»

OOREDOO, a été le Sponsor Gold, pour la cinquième année, de la cérémonie de remise des trophées aux meilleurs exportateurs algériens : « Trophée Export 2014», organisée dans la soirée du 02 juin 2015 à l'hôtel El Aurassi à Alger. Initié par le World Trade Center Algeria (WTCA), le «Trophée Export» distingue depuis 2003, les entreprises algériennes pour leurs performances et leurs démarches exemplaires et originales à l'exportation hors hydrocarbures. Ooredoo, à travers sa direction «Ooredoo Business», a présenté ses produits et offres Voix et Data dédiés aux entreprises. Des solutions pratiques, innovantes et à des prix avantageux ayant permis à Ooredoo de conforter sa position de Partenaire télécoms de choix des professionnels. En participant à cet événement, Ooredoo a confirmé une nouvelle fois sa dimension d'entreprise active dans le paysage économique de par son engagement pour la promotion et le soutien aux opérateurs économiques algériens.